

LE DEVOIR

VOL. LXXXVIII - N° 191

MONTREAL, LE VENDREDI 22 AOÛT 1997

88c + TPS + TVQ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

Du principe à la réalité

Personne ne met en doute les bienfaits de la création de places à 5 \$ pour les enfants de 4 ans dans les garderies sans but lucratif. Le financement de cette mesure issue de la politique familiale du gouvernement du Québec a donné lieu à d'âpres négociations. Une entente est toutefois imminente, de sorte que la menace d'une grève générale des garderies le 2 septembre semble écartée.

Plus de 150 partisans et représentants des garderies à but non lucratif ont bruyamment manifesté, mardi, devant les bureaux du ministère de la Famille et de l'Enfance à Montréal. Désireuses de conclure une entente sur le financement des places à 5 \$ avant le 25 août, les représentantes des garderies sans but lucratif menaçaient de déclencher une grève générale le mois prochain.

Pour bien comprendre ce conflit, il faut remonter au 23 janvier dernier. Ce jour-là, le ministre de l'Éducation et de la Famille, Pauline Marois, annonçait de nouvelles dispositions de la politique familiale du gouvernement du Québec. De ce discours, les médias et le grand public ont surtout retenu un élément, soit l'instauration de la maternelle à temps plein. Pourtant, d'autres mesures avaient été annoncées: la mise en place de l'allocation unifiée pour enfants; le développement de nouveaux services de garde à la petite enfance à des coûts raisonnables — les enfants de 4 ans auront accès à la garderie moyennant une contribution parentale de 5 \$ — et l'instauration d'un régime d'assurance parentale.

Si l'assurance parentale a depuis été mise en sursis, la maternelle à temps plein deviendra réalité dès septembre. Cette question a accaparé toute l'attention, au point de faire ombrager à une autre mesure importante, la création des places en garderie à tarif réduit pour les enfants de 4 ans.

À compter de septembre, les enfants de prématernelle auront donc accès aux garderies au tarif quotidien de 5 \$. Il faut savoir qu'il en coûte généralement autour de 22 \$ ou 23 \$ par jour aux parents pour une place en garderie. La mesure sera élargie aux enfants de 3 ans en septembre 1998, puis à ceux de 2 ans en 1999, à ceux d'un an en 2000 et à ceux de moins d'un an en 2001. De plus, les garderies se transformeront progressivement en «centre à la petite enfance». Bien que ce concept demeure quelque peu virtuel, on sait qu'il mènera à une diversification des services. Un exemple? On pourrait créer des services de nuit pour certaines catégories de travailleurs.

L'objectif des places à 5 \$ est louable. La confusion qui entoure l'entrée en vigueur de cette mesure ne doit pas détourner de l'essentiel. Il s'agit en fait d'accroître l'accessibilité aux garderies. Si les plus démunis jouissent d'aide financière et que les plus riches profitent de crédits d'impôts, plusieurs familles de la classe dite moyenne écoperont et doivent se serrer la ceinture pour défrayer les coûts de garderie.

Un document du ministère de la Famille et de l'Enfance rappelle des données importantes. Les deux tiers des mères dont le plus jeune enfant est âgé de moins de trois ans occupent un emploi. Aussi, dans 70 % des familles biparentales qui ont des jeunes enfants, les deux conjoints travaillent. Le besoin de services de garde plus accessibles ne fait plus de doute. À preuve, l'annonce de la création de places à 5 \$ a fait en sorte que les garderies ont été inondées de demandes d'inscription. Les listes d'attente s'allongent. Environ 30 000 enfants profiteront de la nouvelle politique.

La porte-parole de Concertation inter-régionale des garderies du Québec (CIRGQ), Claudette Pitre-Robin, en convient. Il s'agit d'une «excellente mesure».

Pourquoi alors toutes ces manifestations? C'est qu'une fois de plus, des ratés dans l'implantation d'une réforme viennent ternir tous ses bienfaits. En principe, les garderies sans but lucratif ont l'assurance du gouvernement qu'elles ne seront pas pénalisées par la mesure. L'État versera aux garderies la différence entre le 5 \$ et le tarif normal. Théoriquement, dans une garderie où le tarif quotidien est de 23 \$, le gouvernement remettra 18 \$ à la garderie pour chaque enfant de 4 ans inscrit.

Le hic, c'est que tout ne s'annonce pas si simple. Il y a un écart entre les calculs du ministère et ceux des garderies. En vertu des estimés réalisés au cours des dernières semaines, les garderies affirment qu'elles souffriraient de pertes considérables. Sur les 18 \$ de l'exemple plus haut, elles ne toucheraient, disent-elles, que 15 \$ ou 16 \$.

Incapables de supporter les pertes appréhendées, les représentants des garderies disent à bon droit qu'il serait absurde que les parents de bambins de moins de quatre ans fassent les frais de la nouvelle politique.

Heureusement, tant la responsable du dossier au ministère, Nicole Boily, que la porte-parole du CIRGQ, Claudette Pitre-Robin, affirment qu'une entente est imminente. Les deux parties ont convenu mardi d'une nouvelle façon de calculer le financement des places à 5 \$. Chacune des garderies touchées recevra un montant forfaitaire. Il ne reste que des points mineurs à régler.

Qu'importe le dénouement, il y aura toutefois des leçons à tirer de ce conflit. Même les mesures les plus nobles perdent de leur lustre quand elles sont implantées dans la hâte et dans la confusion.

MÉTÉO

Montréal Averses. Risque d'orages. Max: 20 Min: 14	Québec Pluvieux et venteux. Max: 15 Min: 12 Détails, page B 3
---	---

INDEX

Agenda B 7	Idées A 9
Annonces B 6	Le monde A 5
Avis publics A 4	Les sports B 6
Culture B 9	Montréal A 3
Économie A 6	Mots croisés B 6
Éditorial A 8	Télévision B 8

www.ledevoir.com

LES ACTUALITÉS

Ça se passe en anglais au ministère de la Francophonie, page A 2



MONTREAL

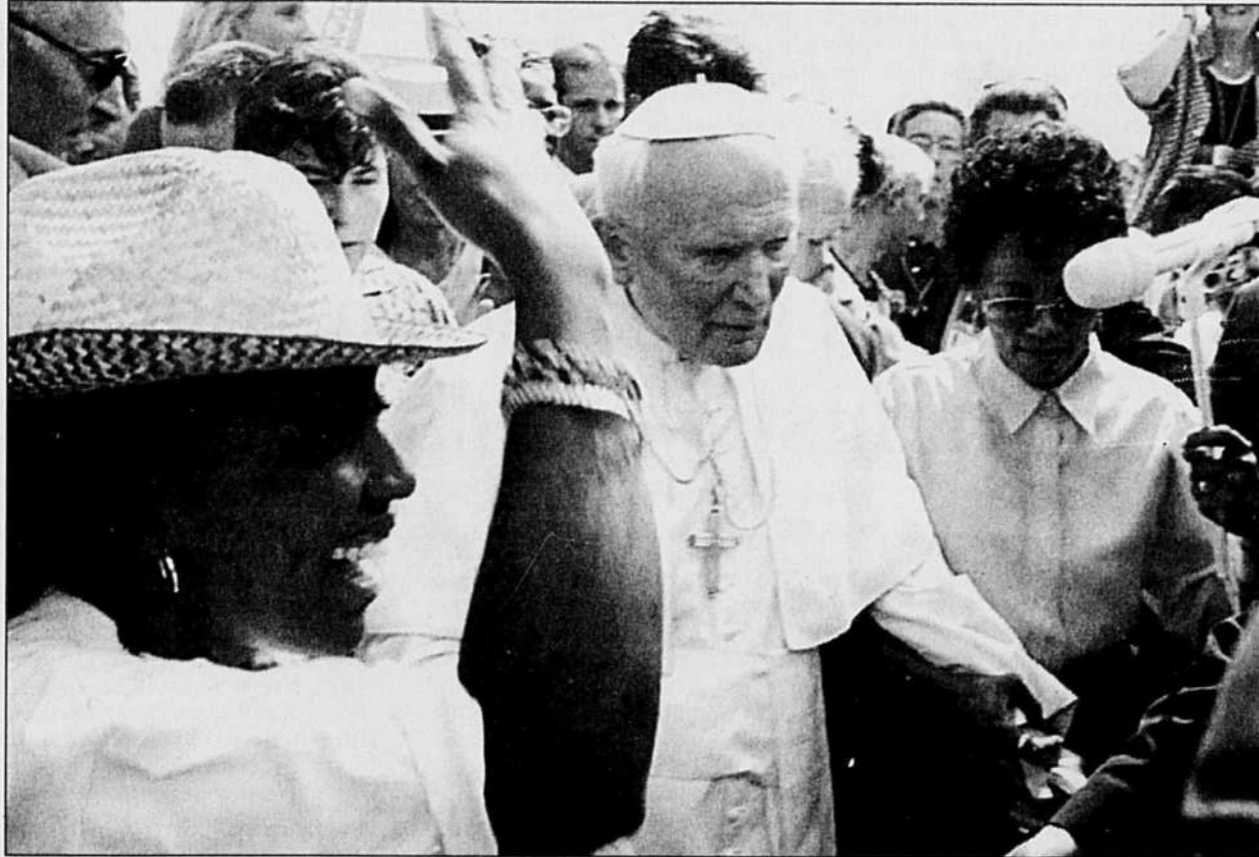
Québec prépare déjà le terrain à l'exportation de l'eau, page A 3

ÉCONOMIE



La Banque Royale renonce à la London Life, page A 6

Une star à Paris



Une immense vague de joie, de ferveur et de sympathie a déferlé hier après-midi sur le Champ-de-Mars où un demi-million de jeunes ont réservé un accueil enthousiaste et triomphal au pape qui venait à leur rencontre au premier jour de sa visite en France. Venus de 160 pays pour assister aux 12^e Journées mondiales de la jeunesse, les jeunes pèlerins formaient une marée humaine ininterrompue entre la tour Eiffel et l'École militaire, colorée par les innombrables drapeaux du monde entier qui flottaient sur elle.

Vague de foi sur le Champ-de-Mars

Un demi-million de jeunes pour accueillir Jean-Paul II

CHARLOTTE RAAB
AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — Le pape Jean Paul II s'est trouvé plongé, hier à Paris, dans un immense show multiculturel qui a permis à un demi-million de jeunes venus du monde entier pour les 12^e Journées mondiales de la jeunesse (JMJ) de clamer leur foi.

Une gigantesque foule bariolée brandissant des drapeaux qui témoignaient de sa diversité a pris d'assaut l'élégante esplanade s'étendant au pied de la tour Eiffel pour accueillir sous une chaleur écrasante, au son de gospels chantés par l'Américaine Dee Dee Bridgewater, un pape visiblement ravi.

L'ampleur du rassemblement a semble-t-il dépassé les

espérances des organisateurs, qui avaient longtemps craint de ne pas pouvoir mobiliser la grande foule, dans un pays où une majorité de personnes considèrent le pape comme quelqu'un de conservateur ou de rétrograde.

Ils escomptent rassembler une foule plus imposante encore lors de la messe de clôture que le pape doit célébrer dimanche, dans un hippodrome transformé pour l'occasion en basilique virtuelle à ciel ouvert.

Le pape, qui à 77 ans souffre de la maladie de Parkinson, ne s'est épargné aucune occasion de contact avec la jeunesse en cette première journée parisienne, malgré sa fatigue visible.

Il a même improvisé un bain de foule non prévu par l'im-

VOIR PAGE A 10: FOI

Le Dow Jones flanche à nouveau

Beaucoup de nervosité sur les places boursières

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

La volatilité qui règne sur les marchés financiers depuis plusieurs jours maintenant, a eu un impact assez prononcé hier alors que le Dow Jones a clôturé par une perte de 127 points, à 7893. Cette retraite de l'indice phare du monde boursier a eu un écho de ce côté-ci de la frontière ainsi qu'en font foi les baisses de 40 points à Toronto, à 6732, et de 44 points à Montréal, à 3355.

Ce recul tous azimuts est la conséquence d'importantes prises de profit décidées par d'influents gestionnaires de portefeuilles un heure avant qu'on ne sonne la fin des transactions. Selon les analystes, il semble qu'à l'heure actuelle les acteurs importants de la scène boursière aient décidé que le cap des 8000 points, qui avait été doublé encore une fois avant-hier, constitue une barrière qu'il valait mieux de ne pas franchir avant qu'on ne dispose de plus de certitudes à propos de l'inflation.

Cette nouvelle baisse est également attribuable au recul du dollar américain par rapport aux monnaies européennes. D'après les propos tenus à l'AFP par un analyste de la firme First Albany, «Wall Street a baissé sur un marché obligataire faible qui a commencé à reculer sur le rapport de la Banque fédérale de Philadelphie faisant état de niveaux de croissance plus forts que prévus dans certains secteurs.»

En effet, les chiffres publiés dans la journée de mercredi par le département du Commerce indiquent que l'économie américaine progresse à un rythme plus marqué que celui auquel on s'attendait. Ces données révèlent que le PIB a évolué entre 3 et 4 % au cours du deuxième tri-

VOIR PAGE A 10: FLANCHE

Un festival du film québécois aura lieu à Paris dès cet automne

Nouvelle offensive de notre cinématographie contre une France indifférente

ODILE TREMBLAY
LE DEVOIR

Le Québec aura dès l'automne sa semaine de cinéma à Paris. La France, qui lève le nez sur le septième art québécois depuis les succès révolus d'un Gilles Carle et d'un Denys Arcand, accueillera bientôt sur ses écrans en petite rafale le cinéma des cousins. Elle verra nos films et en entendra parler, en bien ou en mal, ce qui est préférable à l'indifférence recoltée ces dernières années.

Le projet avait été lancé il y a six mois au Festival du film français de Québec, autour du besoin de mettre en valeur deux cinématographies francophones et menacées (l'une plus que l'autre). Voici qu'il se concrétise plus tôt que prévu.

Annoncé hier par le président d'Unifrance Daniel Toscani du Plantier, invité à donner une allocution devant la Chambre de Commerce française, confirmé par la ministre de la Culture Louise Beaudoin qui y voit l'expression de rapports réciproques féconds, le projet va bon

VOIR PAGE A 10: PARIS

Mandela le maladroit

Le président de l'Afrique du Sud persiste malgré ses insuccès diplomatiques à se poser en médiateur du continent africain

FRÉDÉRIC CHAMBON
LE MONDE

Johannesburg — Après avoir œuvré sans succès à une solution négociée dans le conflit de l'ex-Zaïre, le président Nelson Mandela persiste dans son rôle de médiateur en Afrique. Le chef d'État sud-africain a annoncé, cette semaine, qu'il se proposait d'accueillir en Afrique du Sud des pourparlers de paix pour tenter de résoudre la guerre civile au Soudan. Ces discussions, dont la date n'a pas été fixée, doivent réunir le président soudanais, Omar El-Bechir, et John Garang, le chef du principal mouvement de rébellion du Sud-Soudan, l'Armée populaire de libération du Soudan (SPLA). Elles auraient lieu en présence du président ougandais, Yoweri Museveni, accusé par Khartoum de soutenir les rebelles.

L'implication de M. Mandela dans la résolution du conflit soudanais date de plusieurs mois, mais elle a d'abord été prudente. Après des premiers contacts avec la rébellion, fin 1996, le chef d'État sud-africain a récemment reçu M. El-Bechir en Afrique du Sud. M. Mandela a alors lancé un appel au cessez-le-feu, tout en précisant agir à la demande de son homologue soudanais. Il a affirmé vouloir jouer un rôle de «simple facilitateur» et s'en remettre à l'initiative de paix déjà lancée par les pays voisins du Soudan.

L'engagement aujourd'hui actif de l'Afrique du Sud dans le différend soudanais s'inscrit dans une offensive diplomatique plus générale de Pretoria. Désormais, M. Mandela, fort de son prestige sur la scène internationale, s'affirme non seulement

comme un dirigeant incontournable en Afrique, mais il souhaite aussi étendre son influence en dehors de ce continent.

À l'occasion d'une visite en Inde, il y a quelques mois, le président sud-africain s'était fait le porte-parole des pays en voie de développement, et il avait évoqué une réactivation du mouvement des non-alignés. Récemment, il a franchi un pas supplémentaire dans son engagement international en s'impliquant dans la recherche d'une solution au conflit qui oppose l'Indonésie et les indépendantistes du Timor oriental, ancien territoire portugais annexé par Djakarta. Lors de son séjour dans la capitale indonésienne, en juillet, M. Mandela avait tenu

VOIR PAGE A 10: MANDELA

• LES ACTUALITÉS •

Projet de diplôme DEC/BAC à l'intention des policiers

L'UdeM et le Campus Notre-Dame-de-Foy pourraient offrir le programme à l'automne 1998

La formation des policiers fait indéniablement couler beaucoup d'encre ces jours-ci: la Sûreté du Québec présentait cette semaine des changements ambitieux à ce chapitre et un rapport commandé par le ministre Perreault à ce sujet est attendu sous peu. Dans ce contexte «écologiste», un projet de DEC/BAC en police et sécurité se prépare dans les coulisses de l'enseignement.

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
LE DEVOIR

Alors que les réflexions se multiplient à propos de l'épineuse question de la formation universitaire des policiers, deux établissements d'enseignement mettent la dernière main à un projet conjoint de technique policière et de baccalauréat en «police et sécurité».

Encore au stade de projet, puisque plusieurs étapes d'approbation institutionnelles et ministérielles n'ont pas encore été franchies, l'éventuel programme est concocté par l'École de criminologie de l'Université de Montréal ainsi que par le Campus Notre-Dame-de-Foy, qui offre la technique policière à Saint-Augustin-de-Desmaures.

Le programme, qui durerait quatre ans à raison de trois sessions par année, permettrait à l'étudiant d'obtenir coup sur coup le diplôme d'études collégiales (DEC) de même que le diplôme de premier cycle (baccalauréat police et sécurité). L'étudiant suivrait non seulement les cours actuels que donne la technique collégiale (criminologie, droit, psychologie, sociologie, etc.) mais poursuivrait à l'université avec des cours, par exemple, en philosophie, en droit, en anthropologie et en sciences politiques.

«De plus en plus, le travail policier devient professionnel», explique Guy Lemire, directeur de l'École de criminologie de l'Université de Montréal, l'un des initiateurs de l'idée. On lui demande d'être expert en sciences juridiques, de comprendre toute la problématique de la violence conjugale. Nous sommes de plus en plus convaincus que tout ça passe par une formation universitaire.»

La formation collégiale serait offerte au Campus Notre-Dame-de-Foy et la portion universitaire, à Montréal. «Nous envisageons toutefoie la possibilité de nous associer avec des collèges montréalais», explique Denis Juneau, directeur des études au Campus.

L'idée, qui survient à un moment où la bonification de la formation des policiers est sur toutes les lèvres dans le domaine, doit encore être approuvée par les hautes instances de l'UdeM, en plus de passer par l'approbation de la

Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec avant d'obtenir enfin l'aval du ministère de l'Éducation.

La Sûreté du Québec, par l'entremise de son directeur général intérimaire — Guy Coulombe —, vient tout juste de rendre public un ambitieux plan d'action dont l'un des chapitres touche précisément la formation, le perfectionnement et l'encadrement des forces policières. L'ex-recteur de l'Université du Québec à Montréal, Claude Corbo, a été de surcroît mandaté par le ministre de la Sécurité publique, Robert Perreault, pour tracer un portrait d'ensemble sur la formation des policiers dans le Québec tout entier.

Au ministère de la Sécurité publique, des rencontres entre les instigateurs de ce projet de formation et des sous-ministres ont bel et bien eu lieu, mais le ministre Perreault s'en remet à M. Corbo ainsi qu'aux recommandations et principales orientations qu'il dévoilera en décembre avant de se prononcer sur l'intérêt du projet qu'on lui a soumis.

Une rencontre de travail a déjà eu lieu entre Claude Corbo et les partenaires responsables de ce DEC/BAC en gestation, mais il a été impossible d'avoir le son de cloche de l'ex-recteur puisqu'il ne sera pas de retour avant la semaine prochaine.

Au ministère de l'Éducation, quelques réunions ont aussi permis de prendre connaissance de cette idée d'harmoniser études collégiales et complément universitaire pour permettre l'obtention d'un double diplôme. «Mais il est évident que nous attendons aussi les conclusions du rapport Corbo avant d'emettre une position plus définitive», explique Guy Demers, directeur des programmes de formation professionnelle et technique au MEQ.

Le ministère a un droit de regard sur ce genre de projet, advenant le cas où il nécessiterait des modifications aux programmes déjà en place, qu'il s'agisse de la technique policière retrouvée dans dix établissements collégiaux ou du programme de criminologie, offert uniquement à l'Université de Montréal au Québec, ce qui est le cas. On souhaite hausser les exigences de la formation générale collégiale (plus de français, d'histoire et d'anglais) et créer de toutes pièces un nouveau baccalauréat à l'UdeM, sous la supervision de l'École de criminologie.

Les représentants du MEQ s'attendent à ce que les partenaires qui ont pris part au projet fassent évoluer les idées déjà présentées mais attendent surtout les recommandations de M. Corbo de même que les orientations retenues par le ministre Perreault avant de se prononcer. Les instigateurs du projet croient que la formation sera accessible à l'automne 1998.

Transport écolier

Les parents craignent une disparité de services

PRESSE CANADIENNE

Les commissions scolaires et des comités de parents dénoncent les distorsions entre municipalités, qui écoperont prochainement de la facture du transport écolier. Le milieu urbain devra payer pour le transport écolier en zone rurale.

La Fédération des commissions scolaires du Québec et la Fédération des comités de parents rencontreraient la presse hier à Montréal, à la veille de l'entretien crucial entre le premier ministre du Québec Lucien Bouchard et l'Union des municipalités du Québec.

Le gouvernement Bouchard veut transférer aux municipalités une facture de 500 millions de dollars, dont 420 millions proviennent du transport écolier, que les commissions scolaires continueront toutefois à gérer.

Comme le transport écolier coûte plus cher en milieu rural — grand territoire, faible densité de population — et que ces petites municipalités ne peuvent faire payer le coût véritable à leurs contribuables, le gouvernement a adopté une formule de rééquilibrage entre zones urbaines et rurales. Ainsi,

le milieu urbain paie non seulement pour son propre transport écolier, mais aussi en partie pour le transport en zone rurale. Voilà pourquoi les comités de parents et les commissions scolaires se plaignent d'un accroissement de l'accès à l'école. Ils appréhendent déjà la situation à venir: un maire en milieu urbain refusera de payer pour le transport écolier dans les villages voisins, en plus du sien. S'ensuivra une disparité de services entre milieux rural et urbain.

Mme Drouin explique en outre qu'avec le transfert de facture, l'augmentation du taux de taxation pourrait varier de sept ou huit cents dans certaines municipalités à 1,75 \$ dans d'autres. Le président de la Fédération des comités de parents, Gary Stronach, ne comprend pas que le gouvernement cherche à modifier une formule qui fonctionne déjà bien au niveau provincial. Les services sont similaires partout, adéquatement dispensés et à bas coût. Tant pour les commissions scolaires que pour les comités de parents, le transport écolier est une mission sociale qui doit être assumée par l'État, pour des fins de juste répartition entre les villes du Québec.

Ça se passe en anglais au ministère de la Francophonie

JULES RICHER
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Au ministère fédéral de la Francophonie, la connaissance du français n'est apparemment pas une priorité. Le numéro un de l'équipe de la ministre Diane Marleau, soit son chef de cabinet, ne parle tout simplement pas français, a appris la Presse Canadienne.

Sharon Schollar comprend la langue de Molière, mais elle est incapable de l'utiliser et elle s'exprime en anglais dans le cadre de ses fonctions de chef de cabinet de la ministre de la Francophonie. Cette situation irrite le personnel francophone d'autres ministères qui ont des contacts avec le bureau de Mme Marleau et on rapporte que plusieurs des réunions s'y déroulent en anglais. Quand Mme Marleau était ministre des Travaux publics, Mme Schollar occupait le même poste au sein de son cabinet. En changeant de portefeuille, en juin dernier, Mme Marleau a insisté pour que Mme Schollar la suive.

Au bureau de la ministre, on confirme que certaines des réunions au ministère se déroulent en anglais. «Nos réunions sont majoritairement en français et, quand ça se déroule en anglais, on passe d'une langue à l'autre. C'est parce que [sous la responsabilité de Mme Marleau] il n'y a pas seulement la Francophonie mais aussi l'Agence canadienne de développement international», explique Jean Leroux, porte-parole du ministère, qui était étonné qu'on lui pose des questions à ce sujet. Quant à Mme Schollar, «elle choisit habituellement de s'exprimer dans sa langue maternelle, et, pour nous, c'est accep-

table dans notre environnement de travail», note M. Leroux, en ajoutant que celle-ci comprend bien le français.

Informé de la situation, le député bloquiste Louis Plamondon, critique de son parti en matière de francophonie, soutient que Mme Marleau a fait preuve «d'un manque de jugement total» en composant son cabinet.

«On a toujours senti qu'en Chambre elle est plus à l'aise en anglais qu'en français. Ça démontre aussi qu'elle a de la difficulté à défendre le fait français», a-t-il ajouté. Pour M. Plamondon, Mme Marleau est une ministre «faible».

«Confier les intérêts des francophones à Mme Marleau, c'est comme confier la banque de sang de la Croix-Rouge à Dracula», souligne-t-il.

A la Fédération des communautés francophones et acadiennes, une porte-parole a affirmé que «tous les ministres du gouvernement devraient avoir du personnel bilingue», en refusant toutefois de commenter le cas spécifique de Mme Schollar. Sous le couvert de l'anonymat, des fonctionnaires d'autres ministères s'interrogent sur la capacité de Mme Schollar à remplir ses tâches. «Un chef de cabinet, c'est les yeux et les oreilles d'un ministre», note l'un d'entre eux.

Le ministère de la Francophonie est chargé de maintenir des liens avec les pays francophones. Et, remarque-t-on, il est d'usage que le chef de cabinet d'un ministre à caractère international participe à des discussions avec les administrations d'autres pays. «Le chef de cabinet, c'est en quelque sorte le porte-parole non officiel du ministère, et une de ses tâches est de développer un réseau de contacts», explique le fonctionnaire.



Diane Marleau

EN BREF

Le collège Bois-de-Boulogne proteste

(Le Devoir) — Le collège Bois-de-Boulogne n'a pas apprécié les propositions au Devoir par le président de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) avant-hier, qui commentait les réductions de services dans les cégeps et les augmentations de coûts pour les étudiants. Selon la direction du collège, le nombre d'aides pédagogiques n'a pas été réduit au cégep: l'un des trois aides pédagogiques individuels partira bientôt pour prendre sa retraite et il entraîne actuellement son successeur. Par ailleurs, le cégep confirme qu'il demande à chaque étudiant de payer des «frais de services technologiques» de 10 \$ par session d'études, qui permettent à l'étudiant d'obtenir un code d'accès à l'Intranet du collège et à plusieurs services informatiques. Le collège soutient que ce montant, dont le caractère obligatoire était dénoncé par la FECQ, ne compense qu'une petite partie des coûts supplémentaires réels de ces nouveaux services.

Cégeps: non à la décentralisation

(Le Devoir) — De façon prévisible, les syndicats d'enseignants ont protesté hier contre la décentralisation réclamée mercredi par la Fédération des cégeps. En faisant le bilan de la rentrée scolaire dans les cégeps, la Fédération a repris une demande maintes fois répétée, à l'effet que les cégeps devaient pouvoir gérer un certain nombre de pouvoirs locaux, dont la gestion du personnel, et ce, entre autres, pour faire face aux compressions budgétaires. La CEQ (Centrale de l'enseignement du Québec) s'oppose fermement à cette idée et soutient que «l'octroi des pouvoirs revendiqués au niveau de chacun des établissements risquerait d'entraîner de fortes disparités dans la qualité des services aux élèves et dans les conditions de travail, en plus de favoriser une baisse générale du niveau de la formation technique». «Dans le contexte budgétaire actuel, il est évident que les employeurs seraient tentés de chercher des économies dans les enveloppes budgétaires réservées jusqu'à maintenant aux effectifs enseignants, notamment en augmentant les ratios professeur/étudiants», soutient également la CEQ. Pour sa part, la Fédération autonome du collégial (FAC) estime que la mise en place de paramètres nationaux est essentielle pour garantir le développement du réseau collégial. La FAC soutient elle aussi que l'organisation du travail au niveau local «créerait des inégalités flagrantes» dans les conditions de travail des enseignants.

Cabinet-conseil en communication

recherche

• **Relationniste, 3-5 ans d'expérience.** Relations médias. Coordination d'événements. Production d'imprimés. Rédaction (communiqués, articles, discours, brochures).

• **Relationniste, 8-10 ans d'expérience.** Conseil et stratégie. Réalisation de programmes de communication. Connaissance des secteurs de la haute technologie, des services financiers et de l'industrie pharmaceutique. Compétences élevées en rédaction et en relations médias.

Exigences pour les deux postes: bilinguisme, flexibilité, sens des responsabilités. Capacité à travailler sous pression. Maîtrise du MAC, de MS Word et de l'Internet.

Seuls les candidats retenus seront convoqués en entrevue.

Dossier 1576
Le Devoir
2050, rue De Bleury, 9e étage
Montréal, Québec
H3A 3M9

• CARRIÈRES ET PROFESSIONS •

Université
de Montréal

Professeure ou professeur en traduction

Le Département de linguistique et de traduction de la Faculté des arts et des sciences recherche une professeure ou un professeur adjoint en méthodologie de la traduction (de l'anglais au français), en révision et en rédaction.

Fonctions

Enseignement aux trois cycles, avec encadrement des étudiants aux cycles supérieurs.

Exigences

Doctorat complété ou sur le point d'être obtenu et expérience de l'enseignement de la traduction. Expérience de la traduction, de la révision et de la rédaction. Une compétence en interprétation et dans une troisième langue serait un atout.

Traitement

Selon la convention collective.

Date d'entrée en fonction

Le 1^{er} juin 1998.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae accompagné de trois lettres de recommandation et des copies de leurs publications récentes, au plus tard le 31^{er} octobre 1997, à :

M. Jean-Claude Gémard, directeur
Département de linguistique
et de traduction
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3J7

Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cette annonce s'adresse aux citoyens canadiens et aux résidents permanents. L'Université souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes. (0791)



Centre St-Pierre Spiritualité et Transmission de la foi

Agent(e) de formation et de développement
Poste temporaire de 03 mois, 21 heures semaine
(possibilité d'augmenter les heures et de prolonger)

FONCTIONS

Concevoir, organiser et dispenser des sessions de formation concernant la spiritualité et la transmission de la foi. Travailler à l'élaboration d'un programme de formation. Assurer certaines tâches de gestion.

EXIGENCES

- Formation en théologie (une deuxième formation très souhaitable)
- Expérience en éducation
- Capacité d'insertion dans les milieux populaires
- Capacité démontrée de travailler en équipe
- Goût marqué pour la recherche et le développement de programmes
- Créativité et dynamisme

TRAITEMENT

Taux horaire 18,13 \$

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION

29 septembre 1997

Faites parvenir votre curriculum vitae, ainsi qu'une lettre expliquant vos motivations, au plus tard le 12 septembre 1997, à 17h00

Comité de sélection (Spiritualité)
1212, Panet
Montréal, Qc
H2L 2Y7

L'INSTITUT D'ÉTUDES PÉDAGOGIQUES DE L'ONTARIO DE L'UNIVERSITÉ DE TORONTO

est à la recherche d'une candidate ou d'un candidat pour remplir un poste de professeure adjointe ou professeur adjoint menant à la permanence en sociologie de l'éducation, préférentiellement dans le domaine des programmes scolaires. La personne détiendra une nomination conjointe entre le département de sociologie et d'études sur l'équité en éducation et le département de curriculum, d'enseignement et d'apprentissage.

La candidate ou le candidat choisi mènera un programme de recherches en français au sein du Centre de recherches en éducation franco-ontarienne, enseignera principalement aux deuxième et troisième cycles universitaires et participera à la coordination de la programmation en français à OISE/UT. La candidate ou le candidat devra avoir complété un Ph.D. et posséder un dossier de publications. Une connaissance supérieure du français est essentielle. La candidate ou le candidat doit cependant posséder une certaine connaissance de l'anglais. Une expérience professionnelle ou de recherche relative aux questions d'équité dans le domaine de l'éducation serait un atout.

La date d'entrée en fonction est le 1^{er} janvier 1998 ou après, selon la disponibilité de la candidate ou du candidat choisi. Les candidatures devront être reçues au plus tard le 15 octobre 1997. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature accompagnée d'un curriculum vitae ainsi que les noms et coordonnées de trois répondants ou répondantes à :

Michael Fullan, doyen,
Institut d'études pédagogiques de l'Ontario de l'Université de Toronto
252 rue Bloor Ouest, Toronto (Ontario), M5S 1V6

Conformément aux règles de la politique d'équité d'emploi, l'Université de Toronto encourage la candidature des femmes et des hommes, des individus appartenant à des minorités visibles, des autochtones et des personnes handicapées. Conformément aux règles de l'immigration canadienne, cette offre s'adresse d'abord aux personnes de citoyenneté canadienne et aux personnes domiciliées en permanence au Canada.

SUPERVISEUR(E) DE L'ASSURANCE DE LA QUALITÉ BILINGUE (ANGLAIS/FRANÇAIS)

Le Groupe d'assurances American Bankers, succursale établie à Toronto d'une importante compagnie d'assurance des États-Unis, est à la recherche d'un(e) superviseur(e) de l'assurance de la qualité qui aura pour fonction de diriger et de développer son service des règlements d'assurance-crédit, en pleine expansion.

Le ou la candidat(e) sera chargé(e) d'assurer la qualité du fonctionnement et du service du centre téléphonique par le biais du contrôle, de l'encadrement et de la formation.

Qualifications requises:

- Minimum de trois années d'expérience dans le service à la clientèle et/ou dans l'assurance (de préférence dans le domaine des règlements), y compris au niveau de la supervision
- Minimum de deux années d'études postsecondaires ou l'équivalent
- Excellentes aptitudes de communications orales et écrites en anglais et en français
- Connaissances en applications informatiques, notamment les tableurs et le traitement de textes

Nous offrons une rémunération intéressante, y compris une aide à la réinstallation, et d'excellentes perspectives d'avancement. Si vous êtes à la recherche d'une carrière pleine de défis, adressez votre C.V. aux: Ressources humaines, 5001, rue Yonge, North York (Ontario) M2N 6T7. Télécopieur: (416) 733-9928. Veuillez ne pas téléphoner. Nous appliquons une politique d'égalité des chances.

GROUPES D'ASSURANCES AMERICAN BANKERS

loto-québec résultats

6/49		Tirage du 97-08-20	
6	14 25 30 31 36	4	

GAGNANTS		LOTS	
6/6	1	1 999 865,80 \$	
5/6+	6	99 993,30 \$	
5/6	207	2 318,70 \$	
4/6	12 799	71,80 \$	
3/6	249 220	10,00 \$	

Ventes totales: 14 426 515,00\$
Prochain gros lot (approx.): 2 300 000 \$

Extra		Tirage du 97-08-20	
NUMÉROS	LOTS		
453594	100 000 \$		
53594	1 000 \$		
3594	250 \$		
594	50 \$		
94	10 \$		
4	2 \$		

TVA, le réseau des tirages

Le modalité d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

LE DEVOIR

MONTREAL

Un pas de plus vers l'exportation d'eau

Landry instaure un crédit d'impôt pour la construction de navires-prototypes, avant même que le débat sur l'eau ne soit engagé

Les projets d'exportation d'eau en vrac voguent plus que jamais. À quelques mois du symposium sur l'eau promis par le premier ministre Lucien Bouchard, l'industrie navale reçoit un coup de pouce.

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Avant même que le débat sur l'eau ne soit engagé au Québec, le gouvernement met en place les conditions favorisant d'éventuels projets d'exportation de l'eau.

En effet, le ministre des Finances, Bernard Landry, annonçait discrètement le 3 juillet dernier l'instauration d'un nouveau crédit d'impôt pour la construction ou la transformation de trois premiers navires-prototypes. Le constructeur pourra ainsi bénéficier d'un crédit d'un maximum de 20 % du coût du navire.

Or, les Industries Davie ont sur leurs tables à dessin un projet de transformation des pétroliers pour qu'ils puissent transporter, sur leur

route de retour, de l'eau en vrac. L'idée, que les Industries Davie ont entrepris l'automne dernier de faire breveter, consiste à recouvrir la cale des pétroliers d'un membrane étanche. Du coup, le constructeur estime pouvoir augmenter le rendement de ses navires de 15 à 30 %.

Un pétrolier à double coque de 50 000 tonnes coûte la rondelette somme de quelque 65 millions de dollars. Avec le crédit d'impôt offert par Québec, la construction d'un navire-prototype chuterait donc d'environ 13 millions. Les investissements seraient moindres s'il s'agissait uniquement d'une transformation.

«On souhaite construire mais la première occasion d'affaires visera probablement davantage un essai à partir d'un réaménagement d'un pétrolier

existant. C'est le marché qui décidera et non le constructeur», a expliqué hier Richard Bertrand, vice-président Ingénierie et planification aux Industries Davie.

Le projet des Industries Davie concerne uniquement l'eau de surface et en particulier celle du fleuve Saint-Laurent. Un pétrolier par semaine accoste à Saint-Romuald, à proximité de Québec. Compte tenu du débit moyen du fleuve à cet endroit, un pétrolier peut être rempli en 5 secondes.

«Il n'y a aucun doute que le programme gouvernemental va nous aider à réaliser notre projet, mais il n'y aura rien de fait s'il n'y a pas de marché de développement», a spécifié M. Bertrand.

Sur ce point précis, la Société générale de financement a été approchée au printemps dernier, notamment pour que la société d'État parraîne un projet-pilote d'exportation d'eau.

«Certaines choses font vibrer les gens et d'autres les nourrissent. Pour l'instant, l'exportation de l'eau nous fait vi-

viser», a indiqué M. Bertrand, qui souligne que l'étape préalable est le symposium promis par Lucien Bouchard. «Un débat de société est nécessaire», croit M. Bertrand.

Le projet dirigé par ce dernier a d'abord été présenté au groupe de travail de l'homme d'affaires Jean Coutu, qui avait lancé l'idée d'exporter l'eau du Québec au Sommet sur l'économie et l'emploi d'octobre 1996. Le groupe de travail, qui a surtout agi à titre de catalyseur, et où plusieurs représentants ministériels et l'École polytechnique, notamment, siègent, doit se réunir de nouveau la semaine prochaine.

Selon le projet des Industries Davie présenté au groupe de travail Coutu en mars dernier, la commercialisation de l'eau outre frontières pourrait générer des revenus de 2,6 milliards par année, dont 40 % de profits pour le promoteur. Selon le scénario élaboré, le gouvernement empocherait annuellement des redevances jusqu'à 2,6 millions et 5,2 millions si le tarif s'éta-

blissait à 1 \$ ou 2 \$ par mètre cube d'eau (1000 litres).

Depuis l'hiver dernier, le gouvernement a entrepris une vaste opération d'analyse des divers aspects de l'eau au Québec. L'exportation n'est qu'un des très nombreux éléments de la problématique de l'eau qui doivent être abordés lors du symposium prévu à la fin de l'automne. Le statut juridique des eaux souterraines, la mise en valeur du potentiel hydroélectrique, le contrôle de la gestion des barrages ainsi que la production et la distribution de l'eau potable devraient également être soumis à la réflexion collective.

L'allure que prendra ce débat — un symposium organisé en collaboration avec une institution universitaire — inquiète notamment la Coalition pour un débat public sur l'eau. Ce regroupement organise d'ailleurs une fête de solidarité le 6 septembre, notamment pour sensibiliser la population sur les enjeux tenus secrets jusqu'à maintenant au gouvernement.

Restructuration

Le CHUM perdra le tiers de ses cadres

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

À la suite d'un processus de restructuration amorcé en juin par sa nouvelle directrice, Mme Cécile Cléroux, le Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) réduira du tiers le nombre de ses cadres.

La nouvelle structure d'encadrement de taille réduite proposée par la directrice a reçu mardi soir la bénédiction du conseil d'administration du CHUM. En conséquence, la nouvelle équipe de cadres voit ainsi ses effectifs fondre de 105 postes, comparativement aux 361 cadres que comptait auparavant les trois hôpitaux.

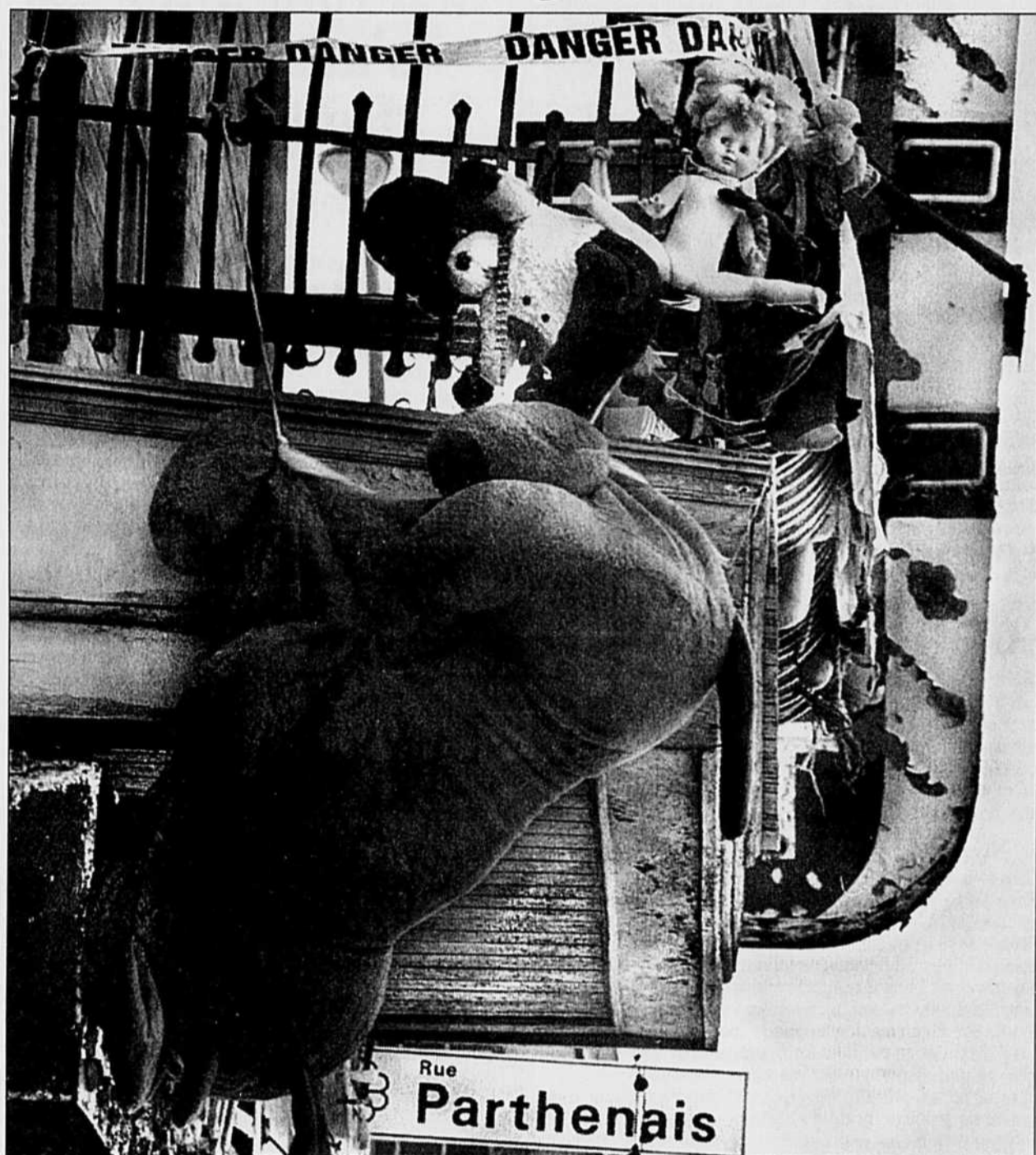
Cette nouvelle structure unifiée de 256 cadres répartis dans les trois pavillons connaitra encore des ajustements et ne sera fonctionnelle qu'en décembre prochain.

En juin dernier, la nouvelle directrice du CHUM avait fait connaître la composition de son équipe de direction, qui confierait le rôle de conseiller-cadre à la planification à l'ex-directeur de l'hôpital Saint-Luc, Jean Leblanc, et le rôle de directeur général adjoint des soins et services à l'ex-directeur de l'Hôtel-Dieu, Michel Larivière. Ces changements à la tête du CHUM ont aussi eu pour effet de faire passer de 24 à 16 le nombre de cadres supérieurs.

De plus, la nouvelle structure du CHUM comprendra aussi de nouvelles directions, dont celle du Partenariat d'affaires et des relations avec la communauté, et un nouveau service dédiée aux télécommunications qui se chargera de développer différents modes de communications à distance entre les pavillons et le réseau. Divers projets seront étudiés dont celui de mettre au point un index-patient informatisé et un système financier unifié.

Le processus de sélection de cette nouvelle équipe de cadres s'amorcera donc au cours des prochains jours et devrait être finalisé d'ici le fin septembre.

Danger



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

UN BALCON condamné, angle Ontario et Parthenais; des jouets qui semblent braver le danger, avec leurs pirouettes; une prison dans l'Est, qui n'est pas loin... Et Montréal qui, parfois, offre de ces tableaux hétéroclites.

Vente de l'hippodrome

La SHDM doit trancher ce matin

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

La Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM) tranchera ce matin le dossier de la transaction de l'Hippodrome de Montréal. Mais quelle que soit la décision, le dossier rebondira au conseil municipal.

Les membres du conseil d'administration ont prévu se réunir à 11h30 après avoir reçu la proposition signée par le ministre des Finances, Bernard Landry, et le président de la Société de promotion de l'industrie des courses de chevaux (SPICC), Gilles Blondeau. Cette étape franchie, le comité exécutif de la Ville de Montréal, où le maire Pierre Bourque est toujours majoritaire, doit approuver ou non le contrat.

Techniquement, le conseil municipal n'a aucun droit de regard sur la transaction. Mais voilà, le maire s'y retrouve minoritaire. Résultat: l'opposition a inscrit à l'ordre du jour un débat sur la question. S'il y a impasse, la majorité pourrait éventuellement bloquer le dossier lors du vote de règlements d'emprunt et des immobilisations (construction d'infrastructures).

Trois conseillers indépendants ont d'ailleurs soumis hier — mieux vaut tard que jamais, soutiennent-ils — au ministre Landry une solution. Si certains conseillers rejettent catégoriquement le projet de la SPICC (quatre démissions ont d'ailleurs été le résultat de leur mécontentement) et que le RCM propose plutôt un bail à long terme qui ne semble satisfaisant ni le gouvernement ni la SPICC, MM. Pierre Goyer, Robert Laramée et Martin Lemay suggèrent un ré-

aménagement physique du projet de développement.

En clair, il s'agit de déplacer au sud-ouest la piste de l'hippodrome, permettant du coup le prolongement de la rue Jean-Talon en ligne droite. La piste serait ainsi aménagée en partie sur les actuels terrains du Canadien Pacifique.

Selon les trois conseillers, la formule, qui aurait d'ailleurs déjà fait l'objet d'analyses dans la machine municipale, les terrains au nord de la rue Jean-Talon (1 million de pieds carrés) seraient disponibles pour le développement industriel, «en profitant de facto de la valeur ajoutée d'une façade prestigieuse» de la rue Jean-Talon. Ces vastes terrains pourraient éventuellement être utilisés pour le prolongement de la Cité scientifique que l'administration du maire Pierre Bourque souhaite désenclaver.

Mais il y a un hic de 5 à 10 millions de dollars. Le simple déplacement de la piste de l'hippodrome générerait des investissements supplémentaires pour le promoteur. Mais les conseillers indépendants n'y voient guère un obstacle insurmontable. «Il convient peut-être de rappeler que la somme totale des investissements publics dans le projet proposé est de plus de 120 millions (acquisitions, infrastructures, rénovation du site) et qu'un certain réaménagement de son plan d'ensemble (25 millions) peut certainement laisser place à cette dépense», estiment-ils.

Après avoir créé bien du brassage camarades depuis juin dernier, l'assemblée de lundi soir prochain du conseil municipal de Montréal devrait permettre au dossier d'aboutir. Tout dépendra peut-être de la cohésion des membres de l'opposition.

Affaire Matticks

Les enquêteurs internes étaient sincères, dit Falardeau

ROLLANDE PARENT
PRESSE CANADIENNE

Les trois enquêteurs internes de la Sûreté du Québec (SQ) sur les bavures policières commises dans l'enquête Matticks étaient authentiquement convaincus que le directeur des enquêtes criminelles, André Dupré, et le responsable de l'escouade sur le banditisme, Michel Arcand, avaient participé à la fabrication de preuve survenue dans l'affaire Matticks.

Avec le recul, le directeur général adjoint, Gilles Falardeau, coordonnateur de l'enquête interne croit encore aujourd'hui que la conviction des enquêteurs internes Bernard Arseneault, Louis Boudreault et Hilaire Isabelle n'était nullement inspirée par la haine, la hargne ou la rivalité, a-t-il dit, hier, devant la commission Poitras qui enquête sur la Sûreté du Québec.

«Je crois qu'ils étaient convaincus à un certain moment qu'André Dupré et Michel Arcand étaient allés aussi loin que dans "le plantage de preuves", mais je ne crois pas qu'ils voulaient leur tête par sentiment de hargne ou de haine. Je ne peux pas dire ça», a déclaré M. Falardeau.

Ce dernier était alors interrogé par Raphael Schachter, l'avocat de Michel Arcand, qui a semblé pris de court par cette réponse.

M. Schachter a ensuite suggéré que les trois enquêteurs voulaient la tête de Dupré et d'Arcand en raison de l'animosité existant depuis des années entre les équipes des enquêtes criminelles de Montréal et de Québec, un peu à l'image des Nordiques et des Canadiens.

Selon Me Schachter, cette animosité aurait pour origine

l'obligation pour les enquêteurs de Québec d'obtenir des autorisations de Montréal avant d'agir.

M. Falardeau a admis qu'il y avait toujours eu «des rivalités professionnelles» à certains égards, pas seulement entre Montréal et Québec mais également entre les régions.

Le témoin a dit y voir une saine rivalité et ne pas croire que cela ait constitué un élément déclencheur à la tenue de la commission Poitras.

Convaincu que M. Falardeau avait, dans les jours précédents, tenu des propos voulant que les trois enquêteurs aient voulu la tête des Dupré-Arcand, Me Schachter a suspendu son interrogatoire pour chercher le passage présumé incriminant pour les trois enquêteurs internes supervisés par M. Falardeau et l'a lu.

«J'y ai pensé. J'ai pensé à beaucoup de choses dans ce dossier-là. Dans les moments difficiles, les moments de réflexion, en raison de la fatigue. J'ai eu des pensées de toute nature. Oui, j'ai pensé qu'ils voulaient la tête d'Arcand et Dupré», avait dit M. Falardeau.

Voulant en avoir le cœur net, le commissaire André Perreault a demandé à M. Falardeau si «c'était une hypothèse, une croyance».

«Ils n'avaient pas l'appui des enquêtes criminelles ou des autres instances. Normalement quand il y a un comité ad hoc d'enquête, dans les régions, les gens se lient au comité ad hoc, ils collaborent. Dans ce dossier, c'était long et ardu», a-t-il dit. Revenant plus directement à la question soulevée, il a ajouté: «Ca n'a jamais été une certitude chez moi.»

Les travaux de la commission reprendront le 2 septembre.

ALTIITUDE
SPORTS PLEIN AIR

SUPER VENTE D'ENTREPÔT
du 20 au 24 AOÛT

Un événement annuel à ne pas manquer!

30% à 80% DE REDUCTION
sur items sélectionnés

SACS À DOS
VÊTEMENTS
SKIS
BOTTES
TENTES
ETC.

3879, TASCHEREAU, ST-HUBERT (514) 656-0088
1701, ST-DENIS, MONTRÉAL (514) 845-9145
1472, PEEL, MONTRÉAL (514) 288-8010



NOUVEAUTÉ

Du nouveau dans la collection «MATHOPHILIE»

En conformité avec les nouveaux programmes d'études du MÉQ.

MATHOPHILIE 416
guide tome 1, 780 pages
195,50 \$
(guide tome 2 à paraître)

MATHOPHILIE 436
guide tome 1, 1070 pages
195,50 \$
(guide tome 2 à paraître)

Auteur

Louise Lafortune
avec la collaboration de
Jeanne-D'Arc Provencher
et Monique Morel

Les guides d'enseignement accompagnant les manuels (tomes 1) de mathématique 416-436 permettent à l'enseignant ou à l'élève d'avoir des idées pour donner un enseignement où les élèves:

- découvriront du plaisir à faire des mathématiques;
- développeront de l'autonomie dans leur apprentissage;
- apprendront à réfléchir en mathématiques.

Pour y arriver, ces guides fournissent:

- des notes pédagogiques adaptées au contenu des manuels et suggérant des propositions pour susciter un apprentissage actif;
- des problèmes et exercices supplémentaires permettant de répondre aux besoins des élèves;
- des solutions complètes pour faciliter la préparation de cours;
- des questionnaires pour susciter une prise de conscience, chez les élèves, de leurs émotions vis-à-vis les mathématiques et de leur façon de résoudre des problèmes de mathématiques.

GUÉRIN, éditeur ltée

4501, rue Drolet

Montréal (Québec) H2T 2G2

Téléphone: (514) 842-3481
Télécopieur: (514) 842-4923

Adresse Internet:
<http://www.guerin-editeur.qc.ca>

LES ACTUALITÉS

Saint-Jean-de-Matha

Les obsèques de Léon Dion ont lieu demain

LE DEVOIR

Les obsèques du politologue québécois Léon Dion auront lieu demain, à 10h30, à l'église de Saint-Yves de Sainte-Foy.

Léon Dion laisse dans le deuil son épouse, Denise, ainsi que ses cinq enfants, dont Stéphane Dion, actuel ministre fédéral des Affaires intergouvernementales.

La doyenne de la faculté des sciences sociales de l'Université Laval, Lise Darveau-Fournier, et le directeur du département de science politique, Guy Lafont, ont tenu à offrir, hier, au nom de tous leurs collègues, leurs plus sincères condoléances aux proches de M. Dion.

«Fils spirituel d'André Laurendeau, Léon Dion a été un grand savant, un humaniste et un patriote, disent-ils. Il n'a pas réalisé tous ses rêves, mais il a montré à chacun de ses concitoyens le sens de l'espoir et le goût de la persévérance.

Par ailleurs, les résultats préliminaires de l'autopsie pratiquée sur le corps du politologue Léon Dion, retrouvé sans vie dans sa piscine mercredi, ont révélé que ce dernier est mort noyé.

M. Dion s'apprêtait à se baigner au moment où l'accident est survenu. Il portait son costume de bain et venait de retirer la toile solaire qui recouvrait la piscine.

EN BREF

Comparution de Carrière

(Le Devoir) — Ronald Carrière, 42 ans, a enregistré hier un plaidoyer de non-culpabilité au Palais de justice de Valleyfield, relativement au décès de Vincent Desjarlais, 14 ans, heurté mortellement à Vaudreuil le 30 mai dernier.

Alambic démantelé

(PC) — La police a réussi à démanteler hier le plus important réseau illégal de fabrication et de distribution d'alcool au Québec. Quelque 220 agents de la Gendarmerie royale du Canada, de la Sûreté du Québec et de la Communauté urbaine de Montréal ont effectué 19 arrestations et procédé à 34 perquisitions, dans l'île de Montréal, les Hautes-Laurentides et sur la Rive-Sud du Saint-Laurent.

Essence: Québec n'y peut rien

Québec (PC) — Le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles ne peut rien faire pour contrer la flambée des prix de l'essence. «C'est la loi du marché», laisse tomber Shirley Bishop, du bureau du ministre responsable, Guy Chevrette.

Le projet de barrage du lac Noir refait surface La municipalité a fait en sorte qu'il soit soustrait à un référendum

En 1984, une commission du BAPE recommandait à Québec d'exiger «préalablement» l'amélioration massive des fosses septiques, un contrôle de l'érosion et une réduction de la taille des embarcations avant d'autoriser la construction d'un barrage pour relever les eaux du lac Noir, un lac de Saint-Jean-de-Matha aux prises avec les séquelles d'une villégiature à l'ancienne.

LOUIS-GILLES FRANCOEUR LE DEVOIR

La municipalité de Saint-Jean-de-Matha demande à Québec d'autoriser la construction d'un barrage à la sortie du lac Noir pour en relever les eaux, un projet qu'elle avait elle-même mis en échec en 1983 en empêchant le ministère de l'Environnement de le lui imposer par injonction!

L'étude d'impact de ce projet a été rendue publique cet été, et la période pour réclamer une audience publique se termine le 4 septembre. Le rapport du BAPE de 1984 sur ce dossier, signé par le vice-président d'alors, M. Michel Yergeau, est curieusement absent de la documentation fournie par le BAPE au public.

Bérou-Transvick, avait promis de mener à terme le projet de barrage lancé par l'administration précédente. Il s'assurait ainsi l'appui des résidents du lac Noir, où on recense plusieurs centaines de propriétaires.

Le projet, dont la réalisation coûterait entre 600 000 \$ et un million, ne pourra faire l'objet d'un référendum municipal, car le conseil a décidé de faire payer la facture à 75 % par les résidents du lac, qui auront seuls le droit de se prononcer.

municipalité n'a prévu aucun budget pour créer une première plage publique sur ce lac.

Le barrage projeté aura plus de trois mètres de hauteur. Le projet prévoit l'excauation de 20 000 mètres cubes (2400 poids lourds) pour creuser la rivière en amont de l'ouvrage de régulation.

Le barrage sera équipé de vannes, contrairement au seuil fixe projeté en 1983, de façon à évacuer plus efficacement les crues printanières qui noient les terrains et les fosses septiques des dizaines de propriétaires installés dans la zone... inondable.

Le rapport du BAPE de 1984 sur la gestion des eaux du lac Noir recommandait à Québec d'exiger, préalablement à toute construction de seuils, la réduction de la pollution intense, causée par les fosses septiques, et une renaturalisation à 70 % des rives, tout en limitant, par règlement provincial, la puissance des embarcations de plaisance, qui polluent et brassent les sédiments.

La commission du BAPE avait alors iden-

tifié 381 installations septiques de classe B, c'est-à-dire susceptibles de polluer sporadiquement le lac. L'actuelle étude d'impacts donne d'autres chiffres: il y aurait maintenant 487 fosses de catégorie B, ce que l'on présente comme une amélioration par rapport aux 562, recensées en 1981.

L'artificialisation des rives n'a par ailleurs pas vraiment régressé: 65 % des rives sont toujours fortement perturbées, seulement 19 % demeurent à l'état naturel. Pas moins de 50 % des rives privées sont toujours affligées de murs de soutènement, ce qui est loin de la renaturalisation à 70 % requise par le BAPE comme préalable et promesse, il y a 13 ans, par les villégiateurs.

Les porte-parole des riverains du lac Noir ont souhaité publiquement que personne ne demande d'audience publique dans ce dossier pour ne pas retarder sa conclusion et ne pas imposer de coûts supplémentaires aux contribuables.

Centenaires



OLIVER FANTITSCH ASSOCIATED PRESS

ELLES sont «vieilles», ces Oldsmobile... Centenaires, même. Quelques très vieux modèles, d'ailleurs, déambulaient hier dans un parc de Lansing, au Michigan, où l'on célèbre présentement le centième anniversaire de cette voiture américaine.

La cigarette tue peut-être, reconnaît le p.-d.g. de Philip Morris

D'APRÈS AFP ET PC

Un avocat américain qui défend la cause des victimes du tabac a affirmé hier que le premier producteur mondial de cigarettes, Philip Morris, s'était engagé à arrêter d'en fabriquer s'il était établi par «ses propres scientifiques» qu'elles provoquent le cancer.

Selon cet avocat, Ron Motley, le p.-d.g. du groupe Philip Morris, Geoffrey Bible, «a déclaré» dans une déposition enregistrée sur vidéo hier «que si ses propres scientifiques lui disaient qu'ils pensent que les cigarettes provoquent le cancer des poumons, il fermerait les usines».

Le p.-d.g. de Philip Morris n'a pu être joint hier pour confirmer ou infirmer ces déclarations, et au siège du groupe on se refusait à tout commentaire.

L'avocat, qui a qualifié ce témoignage de «remarquable», agit comme conseiller juridique indépendant pour sa firme, qui défend les intérêts de 30 institutions gouvernementales de Floride ayant engagé des actions en justice contre l'industrie du tabac.

d'un accord historique aux termes duquel les fabricants américains de cigarettes se sont engagés à verser 368,5 milliards de dollars en 25 ans en échange de l'abandon des poursuites judiciaires intentées contre eux.

Cet accord doit encore être approuvé par le président Bill Clinton et le Congrès.

Nouvelle cigarette d'Imperial Tobacco

De son côté, le plus important manufacturier de cigarettes au Canada compte produire sa première marque destinée au marché américain avant l'entrée en vigueur de sévères restrictions à l'usage du tabac aux États-Unis, à-t-on appris hier.

Imperial a d'ailleurs eu de la difficulté à trouver une agence de publicité prête à s'occuper de la publicité de ce nouveau produit dit «sans additif».

Imperial a d'ailleurs eu de la difficulté à trouver une agence de publicité prête à s'occuper de la publicité de ce nouveau produit dit «sans additif». La cigarette Mercer ne contiendra pas de produits comme l'ammoniaque ou le fréon, qu'on ajoute généralement aux cigarettes pour accentuer l'effet de la nicotine et s'assurer qu'elles se consomment bien.

Transfert de vols internationaux

Le Front Mirabel s'adresse à Bouchard

FRANÇOIS NORMAND LE DEVOIR

Après de trois semaines du transfert des vols internationaux réguliers vers Dorval, le Front Mirabel a probablement joué hier une de ses dernières cartes en demandant au premier ministre Lucien Bouchard de mettre tout son poids politique dans la balance pour sauver l'aéroport de Mirabel.

Dans une lettre envoyée au premier ministre, et dont Le Devoir a obtenu copie, le président du Front Mirabel, Jules Théorêt, exhorte Lucien Bouchard à faire pression sur le gouvernement fédéral afin qu'il fasse à son tour pression sur Aéroports de Montréal (ADM) pour que l'organisme aéroportuaire revienne finalement sur sa décision de transférer les vols internationaux réguliers vers Dorval, le 15 septembre prochain.

«La décision de se replier à Dorval est une décision qui nous retourne 30 ans en arrière», écrit Jules Théorêt. C'est une décision de quelques compagnies en place, qui ne veulent pas être dérangées. [...] C'est une décision qui reflète la vision à court terme des administrateurs d'ADM. C'est une mauvaise décision d'affaires, car elle manque de perspectives d'avenir».

Le Front Mirabel s'interroge même à savoir si le premier ministre n'a pas tout simplement baissé les bras devant le gouvernement fédéral. «M. Bouchard, dites haut et fort vos intentions. [...] Ne vous cachez pas derrière le prétexte que l'aéroport, c'est de juridiction fédérale. Pourtant, ce n'est pas votre habitude de vous cacher derrière un tel prétexte», déplore Jules Théorêt.

Le regroupement de citoyens des Basses-Laurentides exhorte Lucien Bouchard à ne pas cautionner l'abandon de Mirabel pour trois raisons: premièrement, il est le 8^e meilleur aéroport au monde; deuxièmement, il est ouvert 24 heures sur 24 contrairement à l'aéroport de Dorval où il est défendu d'atterrir ou de décoller de nuit; et troisièmement, il a coûté plus de cinq milliards de dollars (en argent d'aujourd'hui). On demande aussi à Lucien Bouchard de ne pas abandonner Dorval à la mainmise quasi-totale d'Air Canada, qui en fait «un aéroport satellite de Toronto».

Le leitmotiv du Front Mirabel est simple: on doit parfaire l'aéroport de Mirabel qui n'a jamais été terminé, et ce, même s'il a été inauguré en 1975. Pour ce faire, écrit Jules Théorêt, il faut terminer l'autoroute 13, établir un lien rapide de transport des personnes (un système de navette ferroviaire), entre la Rive-Sud, le centre-ville de Montréal et Mirabel puis enfin terminer l'autoroute 50 entre Hull, Mirabel et Joliette.

Téléphone: 985-3344 Télécopieur: 985-3340

AVIS PUBLICS

Sur Internet: www.offres.ledevoir.com

PROVINCE DE QUÉBEC VILLE DE LAVAL APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné qu'on recevra à l'hôtel de ville, des soumissions pour l'exécution des travaux suivants:

No 7714 Travaux d'empierrement, de pavage, de trottoirs et de bordures sur une partie des rues Louis-Bélanger, Henri-Duplessis, Léandre Descoites (rus -E-) et rue -F- (règlement numéro L-8765-D)

Seules les soumissions identifiées clairement sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom de l'entrepreneur, présentées sur les formulaires préparés à cet effet et remis sous pli cacheté au Greffier de Ville de Laval au 1 Place du Souvenir, Chomedey, Ville de Laval, avant la 11e heure du mardi 9 septembre 1997 seront ouvertes à 12 heures (midi) ce même jour en la salle du Conseil de l'hôtel de ville.

Seront considérées toutes soumissions préparées sur les formulaires fournis par la Ville de Laval et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées audit cahier des charges.

Les plans, cahiers des charges et formules de soumissions, de même que tout autre renseignement d'ordre technique pourront être obtenus au Service de l'ingénierie, 3 Place Laval, bureau 300, Chomedey, Ville de Laval, du lundi au jeudi inclusivement entre 8:15 à 12 heures (midi), et ce, moyennant un dépôt de 60,00 \$ non remboursable.

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires.

DONNÉ À LAVAL ce 22 août 1997 Me Guy Collard, greffier

AVIS de clôture d'inventaire des biens Re: SUCCESSION FRANÇOISE CORBEIL née DESJARDINS décédée le 13 juin 1997, résidant à Westmount.

RAYMOND, CHABOT INC. LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ

Dans l'affaire de la faillite de: FERNAND LONG, domicilié au 17, rue Grenon Est, Laval, Québec H7G 1G3 et faisant affaires sous la raison sociale de: «Fernand Long Réno Enr.» au 119, boul. des Laurentides, Laval, Québec H7G 2T2.

ST-HYACINTHE, ce 18^e jour d'août 1997.

Raymond, Chabot Inc. 1050, boul. Casavant Ouest Bureau 2001 St-Hyacinthe (Québec) J2S 8B9

L'inventaire peut être consulté au Montréal Trust 1800 Avenue McGill College, 4e étage, Montréal, Qc H3A 3K9.

RAYMOND, CHABOT INC. LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ

Dans l'affaire de la faillite de: LES CONDOS DES CANTONS INC., 1681, route Marie-Victorin, bureau 107, Tracy (Québec) J3R 4R4.

ST-HYACINTHE, ce 18^e jour d'août 1997.

Raymond, Chabot Inc. 1050, boul. Casavant Ouest Bureau 2001 St-Hyacinthe (Québec) J2S 8B9

AVIS DE RECHERCHE Nous vous prions Madame Claire THIBAudeau, dont la dernière adresse connue était 3701, rue Ste-Famille à Montréal, fille et héritière dans la SUCCESSION FERNANDO THIBAudeau, décédé le 10 octobre 1990, à Princesville, Province de Québec, de communiquer avec: Me ANDRÉ CHABOT, notaire, 245, De Gentilly ouest, Longueuil, (Québec) J4H 1Z5. Tél: 674-7505. Fax: 679-1417.

AVIS AUX CRÉANCIERS DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: 2970-7361 QUÉBEC INC.

Corps politique, légalement constitué par lettres patentes, ayant son bureau chef et sa principale place d'affaires à 2136, Trans Canada Highway, Dorval, Qc H9P 2N4.

AVIS AUX CRÉANCIERS Avis est par les présentes donné que 2970-7361 Québec Inc., District de Montréal, Province de Québec, a déposé une cession et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 3^e jour de septembre 1997 à 10 h 00, au bureau du Syndic, 400, de Maisonneuve Ouest, suite 1202, Montréal, Qc.

PHIL BELL Comptable agréé / Syndic 400, de Maisonneuve Ouest Bureau 1202 Montréal (Québec) H3A 1L4 Tél.: (514) 282-1407

LES PLACEMENTS SINCOE LIMITEE PRENEZ AVIS que la compagnie LES PLACEMENTS SINCOE LIMITEE, située au 115, chemin Côte Ste-Catherine, Bureau 806, Outremont, Québec H2V 4R3, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

DEMANDE DE DISSOLUTION (article 37, Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales) PRENEZ AVIS que la compagnie/corporation 3090-9220 QUÉBEC INC. ayant son siège social

au 4804, Clémenceau, Chomedey, Laval, Québec H7W 2J6 demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre et, à cet effet, dépose au registre des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales, la présente déclaration requise par les dispositions de l'article 37 de la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE ST-FRANÇOIS NO: 450-05-00217-972 COUR SUPÉRIEURE PRÉSENTE: COLETTE BOUCHARD Greffière adjointe RÉAL LAPERRIERE, 3130, Doncaster, Val David, Qc. J0T 2N0 -et- LOUIS LAPERRIERE, 8595, André-Grasset, Montréal, Qc. H2M 2M5

Partie demanderesse JENNY HENRY, Institut de Biométrie, Pavillon St-François d'Assise, S.U.C., 10 de l'Espérance, bureau E00179, Québec, Qc. G1L 3L5 -et- DIANE PELLETIER, C.P. 25107, Sherbrooke, Qc. J1J 4M8

Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à HENRY JENNY, de comparaître au greffe de cette Cour situé au Palais de Justice, 375 rue King ouest, Sherbrooke, complot 5, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

LEBLOND BUZZETTI SYNDIC ET GESTIONNAIRE AVIS AUX CRÉANCIERS Avis est par les présentes donné que Jacques Tremblay, gérant, demeurant au 17, Vital Roy, Beauport, QC, a fait cession de ses biens le 18 août 1997 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 4 septembre 1997, à 8:30 heures, au bureau du syndic.

Date de Québec, ce 20 août 1997. 621, boulevard Charlot est QUÉBEC (Québec) G1K 3J5 Téléphone: (418) 525-6641

AVIS PUBLICS HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Une copie de la déclaration a été remise au greffe à l'intention HENRY JENNY, Sherbrooke, Qc. Ce 5 août 1997 COLETTE BOUCHARD, Greffière adjointe.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-17-001533-978 PROCÉDURE ALLÉGÉE COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT: GREFFIER ADJOINT BANQUE NATIONALE DU CANADA

Partie demanderesse 9004-8406 QUÉBEC INC. -et- 3093-8013 QUÉBEC INC. Partie défenderesse ASSIGNATION

ORDRE est donné à 9004-8406 QUÉBEC INC. et 3093-8013 QUÉBEC INC., de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, province de Québec, H2Y 1B6, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Des copies de la déclaration, avis et pièces P-1 à P-3 ont été remises au greffe à l'intention de 9004-8406 QUÉBEC INC. et 3093-8013 QUÉBEC INC. Lieu: Montréal Date: 20 août 1997 LISE DUCHESNE, G.A. SOCIÉTÉ DES TERRAINS ANGUS PRENEZ AVIS que la compagnie SOCIÉTÉ DES TERRAINS ANGUS, située au 3535, rue Rachel est, Montréal, Québec H1W 1A8, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Montréal, le 20 août 1997

LE DEVOIR

LE MONDE

E N B R E F

Zagreb demande pardon au peuple juif

Zagreb (AFP) — Zagreb a demandé pardon hier au peuple israélien pour les crimes commis par des Croates contre des Juifs durant la Seconde Guerre mondiale, et la Croatie et Israël vont établir des relations diplomatiques au plus tard d'ici septembre, a rapporté l'agence croate Hina. «La nouvelle Croatie, démocratique et libre condamne dans leur intégralité les crimes nazis commis durant l'Holocauste et le génocide contre le peuple juif qui a eu lieu dans de nombreux pays européens, y compris en Croatie», a déclaré Hrvoje Sarinic, le chef de cabinet du président croate Franjo Tudjman. Il s'exprimait à l'issue d'une rencontre hier à Budapest avec le directeur du ministère des Affaires étrangères israélien, Eytan Benstur, au cours de laquelle les délégations croate et israélienne sont venues d'établir d'ici septembre des relations diplomatiques. «Nous demandons pardon au peuple d'Israël au nom du peuple et du gouvernement croate, et exprimons nos regrets pour les crimes commis contre le peuple juif durant le régime oustachi dans la période nazie», a ajouté M. Sarinic.

Un des chefs de l'opposition afghane se tue

Islamabad (Reuters) — Abdoul Rahim Ghafourzai, premier ministre du gouvernement parallèle formé par l'opposition afghane, a trouvé la mort hier dans un accident d'avion, rapporte l'agence islamique afghane (AIP). L'accident s'est produit près de la ville de Bamian, dans la région centrale du pays, ajoute l'agence qui précise que la nouvelle lui a été confirmée par le parti chiite Hezb-e-Wahdat. Le parti contrôle la ville de Bamian et fait partie de la coalition qui s'efforce d'évincer les Talibans du pouvoir. Selon AIP, Ghafourzai s'était embarqué à bord d'un avion de transport à Mazar-i-Sharif, dans le nord du pays, pour sa première visite à Bamian depuis sa nomination à la tête du gouvernement du président évincé par les Talibans, Burhanuddin Rabbani.

Somalie: nouvelles accusations contre des soldats italiens

Rome (AFP) — Le tribunal militaire de Rome a confirmé la vraisemblance des nouvelles accusations de tortures et de viols pratiqués par des soldats italiens en Somalie, récemment révélées par un sous-officier italien, a rapporté hier la presse italienne. Les nouvelles accusations émanent d'un adjudant des carabinieri, Francesco Aloï, présent à Mogadiscio en 1993, et auteur d'un journal de 170 pages racontant en détail des tortures, des viols et des meurtres commis selon lui par des soldats italiens sur des Somaliens. M. Aloï a été interrogé mercredi après-midi pendant plus de 5 heures par le procureur militaire Antonino Intelisano. Dans son journal, M. Aloï avait accusé le commandant du contingent italien en Somalie, le général Bruno Loi, d'avoir été informé de ces tortures et viols par un journaliste de la RAI (télévision publique italienne), Ilaria Alpi, assassinée à Mogadiscio dans des conditions non encore élucidées. Mardi, le général Loi avait démenti ces accusations et affirmé n'avoir jamais été au courant de comportements incorrects de soldats italiens sans avoir pris de mesures répressives adéquates.

350 maisons arabes détruites

Jericho (AFP) — Israël a détruit près de 350 maisons palestiniennes depuis l'entrée en fonction du premier ministre Benjamin Nétanyahou en juin 1996, a déclaré hier le ministre palestinien des Collectivités locales, Saëb Erakat. M. Erakat a envoyé une lettre de protestation aux responsables américains, européens et des Nations unies, condamnant la campagne israélienne de destruction de maisons en Cisjordanie et à Jérusalem-est. «Lors des deux dernières semaines, le gouvernement israélien a détruit 39 maisons palestiniennes à Jérusalem-est et en Cisjordanie», écrit M. Erakat dans cette lettre, dont une copie a été reçue par l'AFP. «Cela porte à 343 le nombre de maisons démolies par le gouvernement Nétanyahou depuis son arrivée au pouvoir. De plus, 704 autres maisons ont déjà reçu des avertissements de destruction, ce qui signifie qu'elles peuvent être rasées à tout moment», ajoute le ministre, l'un des principaux négociateurs palestiniens avec Israël. L'Etat hébreu affirme qu'il s'agit de mesures de routine contre la prolifération de maisons bâties sans permis.

Un train de la paix de Bruxelles à Diyarbakir

Istanbul (AFP) — Un train de la paix pour préconiser une solution pacifique à la question kurde de Turquie quittera Bruxelles le 26 août pour arriver le 1er septembre, journée mondiale de la paix, à Diyarbakir, le chef-lieu du sud-est anatolien à majorité kurde, a-t-on appris hier à Istanbul auprès des organisateurs. Le voyage, organisé par «L'Appel de Hannover», une association non-gouvernementale pour la défense de la paix basée en Allemagne, sera ouvert à plus de 300 passagers, majoritairement des hommes politiques et défenseurs des droits de l'homme allemands et kurdes de Turquie. Parmi les passagers annoncés figurent également Danielle Mitterrand, l'épouse du défunt président français François Mitterrand ainsi que Desmond Tutu, le prix Nobel de la paix. Le ministre turc de l'intérieur, Murat Basoglu, a cependant affirmé hier à Ankara que les organisateurs du train de la paix étaient en relations étroites avec le Parti des Travailleurs du Kurdistan (PKK, séparatiste) qui mène depuis 1984 un rébellion armée dans l'est et le sud-est anatoliens afin d'y créer un Etat indépendant. «Nous sommes les démarches nécessaires auprès des pays concernés pour bloquer cette action allant à l'encontre de la Turquie», a-t-il déclaré.

Archevêque, pas chef de police

Tegucigalpa (AFP) — L'archevêque de Tegucigalpa, Mgr Oscar Rodríguez, a refusé sa nomination comme chef de la police nationale décidée mercredi par le parlement hondurien, a annoncé hier un représentant de l'Eglise catholique hondurienne. Le vicair général, Pedro Drown, a indiqué avoir discuté par téléphone avec Mgr Rodríguez, qui se trouve actuellement à Houston, et que celui-ci lui avait fait part de son refus, soulignant que la fonction de chef de la police était incompatible avec son travail ecclésiastique. L'archevêque de Tegucigalpa, également président du Conseil épiscopal latinoaméricain (CELAM), avait été nommé pour huit mois mercredi par le parlement hondurien à la tête de la police nationale, une institution militaire devant être réorganisée en vue de son prochain transfert aux civils.

La situation politique au Kenya

Treize pays demandent des réformes

La région de Mombassa est secouée par des émeutes

AGENCE FRANCE-PRESSE

Nairobi — Les ambassadeurs de treize États ont condamné hier la violence dans la région de Mombassa et «exhorté les deux parties à entamer le dialogue» et à «s'entendre sur les réformes nécessaires pour assurer des élections libres et justes» au Kenya.

Cet appel commun a été lancé par les ambassadeurs d'Autriche, de Belgique, du Danemark, de la Finlande, de l'Allemagne, du Japon, des Pays-Bas, de la Norvège, de la Suède, de la Suisse, des États-Unis, du Canada et du Royaume-Uni.

La France ne s'est pas associée à ce communiqué commun, publié par l'ambassade américaine à Nairobi.

Les ambassadeurs «exhortent les deux parties à entamer le dialogue dans un esprit de compromis et avec l'engagement de s'entendre sur les réformes nécessaires pour assurer des élections libres et justes» dans le pays.

Les diplomates estiment que le dialogue doit aboutir «avant la tenue des élections générales» prévues à la fin de l'année.

«Du temps devrait être donné à ce dialogue pour permettre de mener à bien cet objectif, avant la tenue des élections générales», écrivent-ils.

Depuis plusieurs mois, l'opposition au président kenyan Daniel arap Moi réclame des réformes légales et constitutionnelles avant la tenue des élections générales.

«Nous apprécions le rôle majeur joué par les responsables religieux dans le processus» de dialogue, soulignent-ils en se félicitant du récent accord de principe conclu entre le gouvernement et l'opposition pour entamer un dialogue sur d'éventuelles réformes.

Par ailleurs, la situation était toujours très tendue hier dans la région de Mombassa, secouée depuis huit jours par une vague de violences meurtrières, et les accusations contre le président Daniel arap Moi, soupçonné par l'opposition d'être l'instigateur des troubles, se sont faites plus précises.

Au cours d'un débat houleux au Parlement, des députés de l'opposition ont nommé accusé Nicholas Biwott, ministre d'Etat auprès de la présidence, et Rashid Sajjad, ministre adjoint nommé par le président, d'avoir fomenté les violences qui ont fait au moins 39 morts depuis le 13 août.

Ces accusations contre deux proches du président constituent la première mise en cause directe de la responsabilité de M. Moi dans la détérioration de la situation.

Selon l'opposition, les violences auraient pour but de «nettoyer» la province côtière, avant les élections prévues à la fin de l'année, en chassant les tribus originaires de l'intérieur du pays, traditionnellement opposées au parti Kenya African National Union (KANU — au pouvoir).

Leur départ permettrait au président Moi d'obtenir 25 %

des voix dans cette province. Pour être élu, le candidat à la présidentielle doit obtenir 25 % des suffrages dans au moins cinq des huit provinces kényanes.

A Mombassa, la situation restait extrêmement tendue hier. Alors que les touristes restaient cloîtrés dans leurs hôtels, une nouvelle attaque s'est déroulée dans la matinée à Ujamaa, au sud de Mombassa, sans faire de victimes.

Depuis le début des violences, le 13 août, la police a arrêté environ 200 personnes, dont un responsable du KANU.

Les attaques ont fait au moins 39 morts en huit jours, et quelque 2500 personnes ont fui leur village d'origine. Ils se sont réfugiés autour de l'église de Likoni (sud de Mombassa). Les hommes dorment à l'extérieur, les femmes et les enfants dans l'église.

Un peu plus loin, à Ukunda près du site touristique de Diani, des commerçants ont commencé à reconstruire leurs échoppes incendiées au cours des attaques.

«Nous avons eu qu'ils reviennent, mais nous n'avons pas le choix», explique l'un d'eux.

A Changamwe, un village situé sur la route de Nairobi et habité par une autre tribu de l'intérieur, les Kamba, les gangs qui terrorisent la région ont laissé des tracts pendant la nuit. Ces derniers avertissent les Kamba que leur tour est venu.

Les Néerlandais, bientôt un peuple de géants

René Biagi

Agence France-Presse

La Haye — Les Néerlandais sont parmi les plus grands de la planète et leur taille continue de progresser au point qu'ils seront un peuple de géants au milieu du siècle prochain, prévoient chercheurs et statisticiens aux Pays-Bas.

Cette évolution biologique pose le problème de leur adaptation à l'environnement quotidien. L'un de ces géants, Rob Bruinjes, excédé par l'exiguïté des sièges de voiture, d'autobus ou d'avion, les lits trop courts, les portes, chaises et tables trop basses, a créé une «fondation des gens de haute taille» (minimum 190 cm pour les hommes et 180 cm pour les femmes).

«Loin des analyses des universitaires, je veux inciter architectes, couturiers, transporteurs aériens ou ferroviaires notamment, à ajuster leurs normes à la taille des Néerlandais d'aujourd'hui», a-t-il expliqué à l'AFP.

Il évoque ainsi l'aventure que constitue pour les grands l'achat de chaussures ou d'un costume.

«Imaginez les Néerlandais ankylosés après des heures recroquevillés sur des sièges d'avions de ligne conçus pour des «petits» de 170 cm», ajoute-t-il.

«Les appartements sont toujours construits d'après les critères des années 50 alors que la population a grandi en moyenne de 2 à 3 cm par décennie depuis 1955 selon les statistiques», précise-t-il encore.

Sa fondation compte 1600 membres et Rob Bruinjes «rêve d'une fédération européenne réunissant les clubs de grands des pays voisins: Danemark, Autriche, Allemagne, Suède, Suisse ou Grande-Bretagne notamment».

Car le phénomène de l'accroissement de la taille est quasi-mondial, notent les spécialistes de l'auxologie, cette science nouvelle de la taille humaine.

Le Dr Machteld Roede, chercheur à l'université de Maastricht, rappelle que «la taille moyenne des Néerlandais atteint aujourd'hui 183 cm chez les hommes et 169,6 cm chez les femmes, ce qui fait d'eux les plus grands d'Europe devant les Danois et les situe parmi les plus grands du monde».

«850 000 d'entre eux, soit 6 % des quinze millions de Néerlandais, dépassent 193 cm chez les

hommes et 183 cm chez les femmes. Un jeune néerlandais sur 1000 dépasse les deux mètres», précise-t-il.

«À ce rythme, les Néerlandais dépasseront deux mètres au milieu du siècle prochain», prévoit le professeur Roede qui a étudié la taille de 50 000 de ses compatriotes.

«Les archives révèlent qu'en 1865, les conscrits mesuraient 165 cm, la taille moyenne des Néerlandais durant les trois siècles précédents», indique le chercheur.

«Cette conclusion a été notamment tirée de l'examen de squelettes de chasseurs de baleines néerlandais des 17e et 18e siècles — retrouvés parfaitement conservés dans les glaces du Spitzberg — ou de religieux exhumés des cryptes des églises».

«Dans la seconde moitié du 19e cependant, les Néerlandais se sont mis à grandir et, pour Mme Roede, le phénomène réside, avant toute explication génétique, dans l'amélioration de l'alimentation, de la santé et du cadre de vie» de ses compatriotes.

Ainsi, les ecclésiastiques, bien nourris, étaient grands comparés aux chasseurs de baleines à la vie rude et précaire.

«Toutes les études ont établi que l'accroissement de la taille, accompagné d'un développement de poids harmonieux, était caractéristique des classes nanties», souligne Mme Roede.

«Dans les classes moins favorisées, les gens étaient plus petits et plus lourds et ce constat vaut partout dans le monde», assure-t-elle.

«Cependant, dans certains pays, le nivellement des classes sociales a réduit les différences de taille quand il ne les a pas supprimées comme au Danemark. Aux Pays-Bas, attachés à une société égalitaire, l'idéal n'est pas encore atteint puisque, dit Mme Roede, on note toujours une légère dichotomie entre la taille des nantis et celle des moins favorisés».

«Les chercheurs aux Pays-Bas ont noté, comme leurs collègues étrangers, que l'accroissement de la taille a porté essentiellement sur les jambes des populations étudiées», relève le professeur Roede.

«C'est là un phénomène général à toutes les races, explique-t-elle. Chez les Asiatiques, même les Japonais, réputés «courts sur pattes», ont grandi par le bas. Entre 1957 et 1977 environ, l'élève nippon moyen a vu ses jambes grandir d'une dizaine de cm...».

Elsine réorganise le secteur des ventes d'armes

JEAN-CHRISTOPHE PEUCH REUTER

Moscou — Dans le cadre de la réorganisation de la société Rosvooroujéni, responsable de plus de 90 % des exportations russes d'armements, son directeur a été relevé de ses fonctions par le président Boris Eltsine et mis à la disposition du ministre de la Défense, a annoncé hier le Kremlin.

En poste depuis 1994, Alexandre Kotiolkine sera remplacé par Evguéni Ananiev.

Agé de 48 ans, ce dernier est président du conseil de direction de la MAPO, banque étroitement liée à l'avionneur MiG.

Le nouveau responsable de Rosvooroujéni devra, dans un délai de deux mois, présenter un nouvel organigramme de la société, désormais ravalée au rang de simple intermédiaire mandaté par l'Etat. Selon le Kremlin, les ventes d'armes seront placées sous le contrôle direct du cabinet des ministres.

Ce dernier exercera sa tutelle sur les trois sociétés choisies pour servir d'intermédiaires entre la Russie et les éventuels acheteurs ou vendeurs: Rosvooroujéni, Promexport et une nouvelle entreprise répondant au

nom de Technologies Russes. Il ressort du décret présidentiel publié hier que les fabricants d'armes auront, sur autorisation spéciale du chef de l'Etat, le droit de vendre leur production ou leur savoir-faire à des Etats étrangers.

Certains d'entre eux — comme MiG — pouvaient déjà exporter une partie de leur production sans passer par Rosvooroujéni. Les deux sociétés s'étaient à plusieurs reprises positionnées comme concurrentes.

Conformément à l'un des trois décrets présidentiels relatifs à cette réorganisation publiés hier, le ministère de la Défense pourra, par l'entremise de Promexport, écouler à l'étranger ses équipements rendus surnuméraires par la réforme de l'armée. Les recettes ainsi collectées seront versées sur un compte spécial du ministère et serviront à financer la réforme, précise le Kremlin.

Au cours de sa dernière conférence de presse en qualité de directeur général de Rosvooroujéni, Alexandre Kotiolkine avait déclaré mercredi qu'il escomptait pour 3,5 milliards de dollars de nouveaux contrats d'ici à la fin de l'année, dont 2,8 milliards d'équipements navals.

Selon lui, cela devrait porter à 10 milliards de dollars le montant des commandes pour 1997.

«Cela vaudra dire que, pour la première fois de toute l'histoire de la Russie, nous allons dépasser les États-Unis pour ce qui est des contrats fermes», a-t-il dit à l'occasion du salon aéronautique de Joukovski, dans la banlieue de Moscou.

A en croire un rapport du Congrès américain publié cette semaine, les États-Unis ont exporté pour 11,3 milliards d'armements divers en 1996. La Grande-Bretagne arrive en deuxième position avec 4,8 milliards de dollars, suivie par la Russie, créditée de 4,6 milliards de dollars de contrats.

La Chine, l'Inde, la Malaisie et certains Etats arabes comptent parmi les meilleurs clients de l'industrie d'armements russe. Pour penser la perte de l'ancien bloc soviétique, Moscou a récemment entrepris de conquérir de nouveaux marchés, dont la Colombie, le Venezuela, Chypre et la Corée du Sud. L'Indonésie a annoncé ce mois-ci son intention d'acquérir une douzaine de chasseurs Soukhoï Su-30k et huit hélicoptères MI-17-1V.

L'URSS exportait en moyenne pour 14 milliards de dollars d'armes et de matériels militaires par an. La plupart de ces contrats étaient toutefois réalisés sous forme de troc.

Israël aurait vendu des armes à l'Iran

Selon un reportage de la télévision israélienne

AGENCE FRANCE-PRESSE

Jérusalem — Plusieurs entreprises d'armement israéliennes ont vendu régulièrement du matériel militaire à l'Iran au cours des années 90, a affirmé hier la télévision publique israélienne.

Un homme d'affaires israélien, Nahum Manbar, accusé de «collusion avec l'ennemi» pour avoir vendu à l'Iran du matériel destiné à la production d'armes chimiques, est actuellement jugé à huis clos par un tribunal de Tel-Aviv.

Selon Me Avi Richman, un des avocats de l'accusé, les sociétés tels que Elbit, spécialisée dans l'électronique, Shalon, Rabitex ont vendu du matériel militaire à l'Iran par l'intermédiaire de son client.

La télévision a estimé que M. Manbar avait été arrêté sous la pression des Etats-Unis et qu'il était «loin d'être le seul» à être impliqué dans des transactions avec l'Iran. M. Manbar a toujours affirmé que les autorités israéliennes étaient au courant de ses activités avec l'Iran.

Un porte-parole du ministère de la Défense a déclaré que «toutes les ventes à destination de l'Iran ont été gelées depuis 1979», après l'instauration de la république islamique. Auparavant, à l'époque du shah, l'Etat hébreu était un des principaux fournisseurs d'armes de l'Iran.

Un consultant du ministère de la Défense spécialisé dans les exportations, le général de réserve Avraham Bar David a pour sa part affirmé qu'il était pratiquement impossible d'exporter des armes sans que le ministère de la Défense en ait connaissance.

D'autres importantes entreprises d'armement telles que El-Op et Sultan, ont de leur côté engagé des négociations avec des intermédiaires iraniens pour des contrats qui n'ont finalement pas été conclus, toujours selon la télévision.

Une partie de ces marchés aurait été réalisée grâce à de faux certificats affirmant que le matériel exporté était destiné notamment à la Pologne et non à l'Iran, a ajouté la télévision, qui a précisé que son enquête avait été soumise à la censure militaire.

Toutes les entreprises mises en cause ont démenti officiellement ces informations, mais selon la télévision les versions données «hors caméra» par les responsables de ces sociétés étaient «bien différentes».

Théoriquement toutes les exportations d'armes israéliennes ou mêmes toutes négociations en vue de conclure d'éventuels marchés doivent obtenir au préalable le feu vert de SIBAT, un organisme dépendant directement du ministère de la Défense.

«Si quelqu'un souhaite passer outre une interdiction, les autorités n'hésitent pas à le faire savoir et de façon parfois brutale», a ajouté M. Bar David sans donner d'autres détails.

Selon des éléments de l'acte d'accusation qui ont été rendu publics, M. Manbar a gagné 16 millions de dollars entre 1991 et 1994 en vendant à l'Iran de la technologie et du matériel susceptibles d'aider à produire du gaz moutarde et des gaz innervants.

M. Manbar, qui vivait depuis 1985 en France, avait été secrètement arrêté le 27 mars à sa descente d'avion à Tel-Aviv, mais sa détention n'a été révélée que le 16 avril.

Criminel de guerre croate arrêté

AGENCE FRANCE-PRESSE

La Haye — Le procureur du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPI) a officiellement été informé hier par Zagreb de l'arrestation du Croate de Bosnie Pero Skopljak, inculpé de crimes de guerre, a confirmé le TPI.

«Le procureur du TPI, Louise Arbour, a reçu hier matin une lettre de l'ambassade de Croatie à La Haye portant sa connaissance l'arrestation de Pero Skopljak», a indiqué le service de presse du Tribunal, confirmant des informations parvenues de Zagreb.

Toutefois, cette lettre ne contient rien sur l'éventuel transfert du prisonnier de Zagreb à la prison de Scheveningue près de La Haye, a indiqué la même source. Le TPI détient jusqu'à présent 10 autres présumés criminels de guerre de l'ex-Yougoslavie, dont 4 Croates de Bosnie.

Au total, le TPI a officiellement mis en accusation pour crimes de guerre, 78 suspects dont 17 Croates de Bosnie. Deux de ces 78 suspects, les Bosno-serbes Simo Drljaca et Djordje Djukic sont décédés, le premier tué par la SFOR le 10 juillet dernier, le second victime d'un cancer en mai 96.

Seul un Croate de Bosnie a jusqu'à présent été transféré au TPI par Zagreb: il s'agit de Zlatko Aleksovski (47 ans), livré le 28 avril dernier, après 11 mois passés dans les geoles croates.

LE DEVOIR ÉCONOMIE

L'acquisition du Groupe d'assurances London

La Royale renonce à lutter contre la Great-West La plus grande banque canadienne n'abandonne toutefois pas sa stratégie visant à occuper une plus grande place dans le marché de l'assurance-vie

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

La Banque Royale a décidé de ne pas poursuivre la lutte contre la Great-West (et Power Corporation), qui reste donc pour le moment la seule candidate à l'acquisition du Groupe d'assurances London.

«La décision a été difficile à prendre sur le plan humain. Nous respectons beaucoup les employés et la direction de London Life, et notre offre initiale a été chaleureusement accueillie par des personnes en vue de London», a déclaré par voie de communiqué John Cleghorn, président du conseil et chef de la direction de la Banque Royale.

«Cependant, a-t-il poursuivi, du point

de vue des actionnaires, il serait tout à fait illogique que la Banque Royale améliore son offre. Nos projets pour la London Life étaient motivés par des questions de revenus et n'auraient pas engendré les économies nécessaires pour améliorer notre offre.»

À la suite de cette annonce, au Groupe d'assurances London on s'est contenté de réitérer la position énoncée dans le communiqué émis mardi dernier. On pouvait y lire ce qui suit: «Sous réserve d'un examen approfondi des modalités de l'offre de la Great-West et en supposant qu'il n'y aura pas d'autres développements majeurs, le conseil a l'intention de recommander aux actionnaires d'accepter l'offre de la Great-West.»

Y aura-t-il quelqu'un pour défier l'offre de 2,9 milliards de la Great-West, qui est appuyée solidement par le Groupe Investors et par la Financière Power Corporation? Cela ne semble pas évident. Il faut prévoir sans doute un certain délai avant que le conseil d'administration du Groupe Great-West ne fasse parvenir à ses actionnaires une lettre pour les informer de l'offre faite au Groupe London et pour convoquer peut-être une assemblée spéciale des actionnaires en vue d'obtenir leur approbation. Dans le cas de la Banque Royale, il s'est écoulé trois semaines entre le dépôt de sa proposition et l'envoi d'une lettre à ses actionnaires.

À supposer que la Great-West fasse

l'acquisition du Groupe London, ce qui est le scénario le plus probable désormais, il ne faut pas s'attendre à ce que la Banque Royale jette l'éponge dans sa démarche pour occuper une plus grande place dans le marché de l'assurance-vie.

Stratégie de la Banque Royale

Jim Westlake, président d'Assurances RBC, a dès hier précisé que la décision de ne pas augmenter son offre pour le Groupe London ne modifiera pas la stratégie de la banque, celle d'offrir à ses clients «une vaste gamme de produits d'assurance à des prix concurrentiels».

«La Banque Royale élargit ses compé-

tences en assurance depuis un bon bout de temps. Nous avons déjà plus de 1,4 million de clients dans les secteurs de l'assurance-vie, l'assurance-voiture et l'assurance-crédit; nous prévoyons accroître ce nombre en procédant à des acquisitions et en étendant nos activités», a déclaré M. Westlake.

De toute évidence, l'intégration du Groupe d'assurances London à la Great-West, qui occupera alors, avec un actif de près de 53 milliards, le premier rang pour la vente d'assurances-vie et d'assurances-groupe, aurait un impact notable sur l'industrie de l'assurance au Canada. M. Westlake le reconnaît en disant que cela accentuerait la concentration dans le domaine de l'assurance et engendrerait d'autres en-

tentes de réseau entre les sociétés de services financiers qui offrent des assurances et celles qui n'en offrent pas.

Cela étant dit, M. Westlake, qui défend bien sûr les intérêts de la Banque Royale, ajoute cette remarque: «À mon avis, cette offre montre que le secteur de l'assurance n'a pas besoin de protection gouvernementale contre la concurrence des banques». Voilà un argument qui reviendra certainement dans le débat lorsque viendra le temps du débat, l'an prochain, dans les instances gouvernementales, sur les moyens d'assurer aux consommateurs l'accès à une gamme complète de services financiers à des prix raisonnables, comme ne manque pas de le souligner M. Westlake lui-même.

LES INDICES

Montréal XXM	Toronto TSE-300	New York Dow Jones
↓ -44,29	↓ -40,16	↓ -127,28
3355,00	6732,97	7893,95

dollar canadien	or
↓ -0,16	↑ +1,90
71,65 cUS	323,20 \$US

LES DEVICES ÉTRANGÈRES

Voici la valeur des devises étrangères exprimée en dollars canadiens

Afrique du Sud (rand)	0,3047
Allemagne (mark)	0,7599
Australie (dollar)	1,0779
Barbade (dollar)	0,7131
Belgique (franc)	0,03734
Bermudes (dollar)	1,4112
Bésil (real)	1,3175
Caribbes (dollar)	0,5312
Chine (renminbi)	0,1740
Espagne (peseta)	0,00925
États-Unis (dollar)	1,3956
France (franc)	0,2256
Grèce (drachme)	0,005071
Hong Kong (dollar)	0,1856
Inde (roupie)	0,0406
Italie (lire)	0,000800
Jamaïque (dollar)	0,0439
Japon (yen)	0,01190
Mexique (peso)	0,1937
Pays-Bas (florin)	0,6895
Portugal (escudo)	0,007748
Rép. dominicaine (peso)	0,1018
Royaume-Uni (livre)	2,2218
Russie (rouble)	0,000246
Singapour (dollar)	0,9512
Suisse (franc)	0,9423
Taiwan (dollar)	0,0501
Venezuela (bolivar)	0,00290

Assemblée annuelle à Montréal

Une gifle pour les dirigeants de Marconi Les actionnaires minoritaires refusent d'appuyer la composition du conseil d'administration de l'entreprise

MARIE TISON
PRESSE CANADIENNE

Les actionnaires minoritaires de la Compagnie Marconi Canada ont manifesté leur mécontentement, hier, en refusant d'appuyer la composition du conseil d'administration de l'entreprise.

Les 13 administrateurs ont quand même été élus au cours de l'assemblée annuelle grâce aux votes de l'actionnaire majoritaire de Marconi Canada, GEC (General Electric Company), de Londres.

Sur les 20,1 millions de votes obtenus par procuration, 15,9 millions étaient en faveur de l'équipe proposée pour le conseil d'administration. Pas moins de 4,2 millions étaient des abstentions.

Comme GEC possède 12,3 millions d'actions, cela signifie que plus de la moitié des votes exprimés par des actionnaires minoritaires sont allés à l'encontre des vœux de la direction. Un investisseur, M. Dominic Dlouhy, a affirmé que les actionnaires minoritaires étaient déçus de ne voir aucun changement dans la composition du conseil d'administration.

M. Dlouhy a déclaré qu'il était particulièrement déçu de la performance de Marconi Canada, qu'il a qualifié de navet.

Il a affirmé que selon ses calculs, la valeur de l'action de Marconi Canada n'avait augmenté que de 11 % depuis 1984, alors que l'indice TSE-300 avait augmenté de 290 % pendant la même période.

Selon M. Dlouhy, les actionnaires minoritaires aimeraient également voir Marconi Canada faire enfin quelque chose avec la somme de 268

millions en espèces qu'elle conserve précieusement.

En entrevue à l'issue de l'assemblée annuelle, le président du conseil de Marconi Canada, M. William Turner, a déclaré que l'entreprise étudiait des possibilités d'acquisition.

Mais pour l'instant, Marconi Canada est en transition. Cette entreprise, qui fabrique des produits électroniques destinés aux marchés de l'aérospatiale et des communications, doit faire face aux diminutions des dépenses militaires.

Il y a cinq ans, seulement 20 % de ses produits n'étaient pas destinés au marché militaire. Maintenant, on parle de 47 %.

Marconi Canada est donc à revoir sa stratégie, tout comme Marconi, la filiale de GEC qui œuvre principalement dans le domaine de la défense.

M. Jack Fryer, le directeur de la planification stratégique de GEC, a affirmé que GEC pourrait se défaire de Marconi Canada, qu'elle pourrait augmenter sa participation dans cette entreprise ou qu'elle pourrait choisir le statu quo.

Résultats

Le président et chef de la direction de Marconi Canada, M. Carmen Lloyd, a reconnu que les résultats de l'exercice terminé le 31 mars avaient été mitigés. Les ventes ont augmenté par rapport à l'exercice précédent, passant de 251 millions à 258 millions. Par contre, le bénéfice net a baissé de neuf millions à cinq millions, en raison notamment de problèmes de logiciels dans le domaine de la télécopie. Les résultats du premier trimestre sont plus encourageants: les ventes ont passé de 55



Le président et chef de la direction de Marconi Canada, Carmen Lloyd (à gauche), s'entretient avec le président du conseil d'administration de la compagnie, William Turner, peu avant le début de l'assemblée annuelle, hier, à Montréal.

millions à 60 millions, et le bénéfice net a également augmenté, passant de 3,3 millions à 3,7 millions.

Ces résultats ont réjoui le président du comité de négociation de la section locale 2889 des Travailleurs canadiens de l'automobile (affilié à la

FTQ), M. Melvin Marquis.

Les 280 membres du personnel de bureau de Marconi Canada ont rejeté à 94 % les dernières offres patronales. Les négociations, qui portent sur des questions salariales et le régime de retraite des employés, re-

prendront le 25 août prochain en présence d'un conciliateur.

«Nous avons connu des mauvaises années chez Marconi, mais ça semble aller mieux», a déclaré M. Marquis. «Nous espérons que ça va se refléter lundi dans nos négociations.»

Résultats du deuxième trimestre

La Baie essuie des pertes de plus de 73 millions

PRESSE CANADIENNE

Toronto — La Compagnie de la baie d'Hudson a enregistré une perte de 73,6 millions au cours du deuxième trimestre de cette année.

Le grand patron de La Baie et Zellers, Bill Fields, n'entend pas rester les bras croisés et a déjà plein d'idées en tête pour convaincre les consommateurs de dégarnir les tablettes des magasins.

Une perte anticipée de 148 millions due à des soldes qui seront faits

sur de la marchandise invendue a rendu moins intéressante une hausse de 5 % des ventes durant ce trimestre qui s'est terminée le 31 juillet.

Cette situation a donc contraint la plus importante chaîne de magasins à rayons au pays à afficher une perte de 73,6 millions, en comparaison d'un léger profit de 374 000 \$ au cours de la même période l'an dernier.

«Nous ne disons pas que la lecture des résultats du deuxième trimestre

nous donne le goût d'aller danser ce soir, mais il s'agit d'un pas dans la bonne direction», a déclaré hier M. Fields, au cours d'une rencontre avec la presse.

Réactions des investisseurs

Les investisseurs ont réagi de la même manière, donnant une poussée à l'action de La Baie, qui a grimpé de 70 cents pour atteindre 35,60 \$, une hausse qui s'ajoutait à la hausse de 1,65 \$ de la veille.

«Les bénéfices réalisés grâce aux ventes durant le trimestre sont les meilleurs en deux ans pour les deux chaînes (La Baie et Zellers)», constate un analyste de la firme Deacon Capital, Bill Chisholm.

Mais l'amélioration au chapitre des ventes a été plus faible pour La Baie que pour ses rivales, les chaînes Wal-Mart et Sears.

La meilleure façon pour La Baie d'atteindre ses objectifs sera de mieux gérer ses inventaires. La compagnie veut augmenter ses ventes de

25 % au cours des deux prochaines années.

Chez Zellers, on compte améliorer l'éclairage, rénover les cabines d'essayage, donner une meilleure formation au personnel et accroître le nombre d'employés chargés de conseiller les clients. Zellers, qui exploite 296 magasins, compte également ouvrir huit nouveaux cette année.

Pendant ce temps, La Baie, qui compte 101 points de vente, poursuit la rénovation de 15 de ses magasins cette année.

tombée publicitaire : le vendredi 22 août

Ne manquez pas notre **cahier spécial**

LE DEVOIR

Journée internationale de l'alphabétisation

publié le 6 septembre prochain!

ÉCONOMIE

EN BREF

Entente entre Cancom et AT&T

(Le Devoir) — Cancom et AT&T Canada Services ont conclu hier une entente prévoyant le transfert de la clientèle du service à relais de trame de Cancom au télécommunicateur canadien. Cette vente, fait valoir Cancom, permet aux services de données de Cancom de se concentrer sur les technologies liées au satellite, tout en poursuivant l'expansion et le développement de son expertise dans le domaine de la gestion de réseaux. À la suite de cette transaction, Cancom enregistrera un gain modeste au quatrième trimestre. De son côté, AT&T Canada Services interurbains utilisera cette entente pour renforcer sa position sur le marché canadien des relais de trame, et pour offrir aux anciens clients de Cancom une gamme de services élargie.

La Caisse de dépôt investit dans Idex

(Le Devoir) — Capital CDPQ investit 600 000 \$ dans Idex, une entreprise montréalaise qui conçoit et commercialise des logiciels spécialisés dans la gestion de la santé et de la maladie et réalise des études micro-économiques pour le secteur de la santé. Cet investissement se situe dans le cadre d'un financement totalisant 2,1 millions de dollars sur deux ans. Le principal logiciel d'Idex, le IDEX-HDM, a été élaboré avec la collaboration de la compagnie pharmaceutique Glaxo-Wellcome. Idex a conclu un contrat à long terme de licence du logiciel et de la fourniture de services.

173 emplois saisonniers perdus à Grand-Mère

(Le Devoir) — Le Groupe Composite Récréatif de Camoplast a annoncé hier la fermeture de l'unité de production de Grand-Mère et a indiqué par le fait même que les 173 travailleurs saisonniers de l'usine ne seraient pas rappelés cet automne. L'incursion de Camoplast à Grand-Mère est terminée pour cette entreprise des Cantons de l'Est. «La situation actuelle du marché et les perspectives à moyen et à long termes sont différentes de celles qui prévalaient lors de notre arrivée à Grand-Mère, et ceci nous a amenés à conclure qu'il était préférable de restructurer les activités de production et de fermer l'usine de Grand-Mère», a souligné la direction hier par voie de communiqué.

Statistiques du deuxième trimestre

Les bénéficiaires d'exploitation atteignent un sommet

Les profits après impôts ont en revanche chuté de 11 %

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Les bénéficiaires d'exploitation des sociétés ont atteint un sommet au deuxième trimestre de 1997, les secteurs des banques et des compagnies de services informatiques ayant fait les gains les plus substantiels.

Les bénéfices d'exploitation totalisaient 26,5 milliards au cours du trimestre d'avril à juin, soit une hausse de 0,5 % par rapport au premier trimestre, rapportait hier Statistique Canada.

Ces chiffres n'incluent pas les déductions de dépenses en ce qui a trait à l'impôt sur le revenu, à l'intérêt sur les emprunts et à la radiation d'actifs. Le bénéfice après impôts, qui inclut

ces ajustements, a en revanche chuté de 11 % par rapport au premier trimestre, pour se chiffrer à 11,3 milliards. Au quatrième trimestre de 1996, le bénéfice après impôts avait atteint le niveau record de 13,6 milliards, signalait l'agence fédérale.

Les bénéfices d'exploitation des banques à charte au deuxième trimestre sont passés de 3,5 milliards au premier trimestre, à 3,9 milliards, pour une moyenne de 3 milliards par trimestre en 1996. Quant aux bénéfices d'exploitation des firmes d'ordinateurs et de matériel électronique au deuxième trimestre, ils ont été portés à un sommet de 1,1 milliard, contre 700 millions au cours de chacun des trimestres précédents.

Du côté des biens de consommation

et des services, les bénéficiaires d'exploitation ont bondi de 34,4 % au deuxième trimestre. À 1,1 milliard, il s'agit des profits les plus élevés depuis la récession de 1990-92.

Dans la branche des véhicules, pièces et accessoires automobiles, les bénéfices d'exploitation ont reculé à 2 milliards, juste au-dessous du sommet de 2,2 milliards atteint au précédent trimestre.

Les producteurs de pétrole et de gaz naturel ont vu leurs bénéfices d'exploitation glisser de 27,8 % pour se chiffrer à 3 milliards.

Quant à l'industrie du bois et du papier, ses bénéfices d'exploitation ont atteint 900 millions, contre 700 millions à chacun des deux trimestres précédents.

Les étrangers ont investi 771 M\$ dans des actions canadiennes en juin

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — En juin, les étrangers ont investi 771 millions dans des actions canadiennes, leur plus important investissement net depuis juin 1996, indiquait hier un relevé de Statistique Canada.

Par contre, sur les six premiers mois de 1997, les investisseurs étrangers ont fait une vente nette d'actions canadiennes de 76 millions alors qu'ils en avaient acheté pour 6,13 milliards durant la même période en 1996.

Au total des valeurs mobilières canadiennes (incluant obligations et

autres effets du marché), les investissements étrangers ont totalisé 5,5 milliards, entre le 1^{er} janvier et fin juin, en baisse sur les 11,9 milliards comptabilisés un an plus tôt.

En juin, les étrangers ont acheté 880 millions en obligations canadiennes, portant à 6,5 milliards le total encouru en 1997, comparé à 6,8 milliards durant la même période en 1996, indique l'agence nationale.

Pour juin, leurs achats nets de valeurs mobilières canadiennes ont atteint 614 millions, comparé à des ventes nettes de 2,6 milliards en mai.

La Suède maintient son «non mou» à l'euro en 1999

AGENCE FRANCE-PRESSE

Stockholm — La Suède maintient son refus au passage à l'euro dès 1999, mais le premier ministre Göran Persson plaide pour un «maximum de liberté d'action» qui laisse la voie ouverte en vue d'une adhésion future de son pays à l'Union économique et monétaire (UEM).

Craignant une offensive des eurosceptiques, le chef du gouvernement social-démocrate minoritaire suédois a préconisé mercredi l'adoption d'une ligne politique ouverte sur l'UEM lors du prochain congrès du Parti social-démocrate qui se tiendra du 8 au 12 septembre à Sundsvall (centre).

«Je veux obtenir du congrès un mandat me donnant un maximum de liberté d'action sur l'UEM», a déclaré M. Persson, mercredi, devant la presse à Hudiksvall (centre).

Ces remarques ont lancé des rumeurs sur le marché des changes européen selon lesquelles M. Persson n'exclut plus une participation de la Suède à l'UEM dès son lancement le 1^{er} janvier 1999. La couronne suédoise, sous-évaluée selon les analystes, s'est renforcée par rapport aux mon-

naies européennes, baissant toutefois légèrement par rapport au dollar.

«Il n'y a pas de changement de position de M. Persson», a déclaré hier son porte-parole, Ingrid Iremark, à l'AFP.

M. Persson demande à ce que le congrès «soutienne les décisions prises début juin par la direction du parti», a-t-elle dit.

Les dirigeants du parti au pouvoir avaient refusé le passage à la monnaie unique dès 1999, tout en laissant la porte ouverte à la «deuxième vague» des pays devant être admis dans l'Union. Le Parlement suédois doit entériner formellement cette décision en automne.

Le parti-social démocrate est divisé sur l'euro. M. Persson craint qu'au congrès de Sundsvall les eurosceptiques et les adversaires de la monnaie unique posent des conditions plus dures à une future adhésion de la Suède à l'UEM. Il souhaite, grâce à une «ligne ouverte», garder les mains libres après les élections législatives de septembre 1998, soulignait hier le quotidien conservateur Svenska Dagbladet.

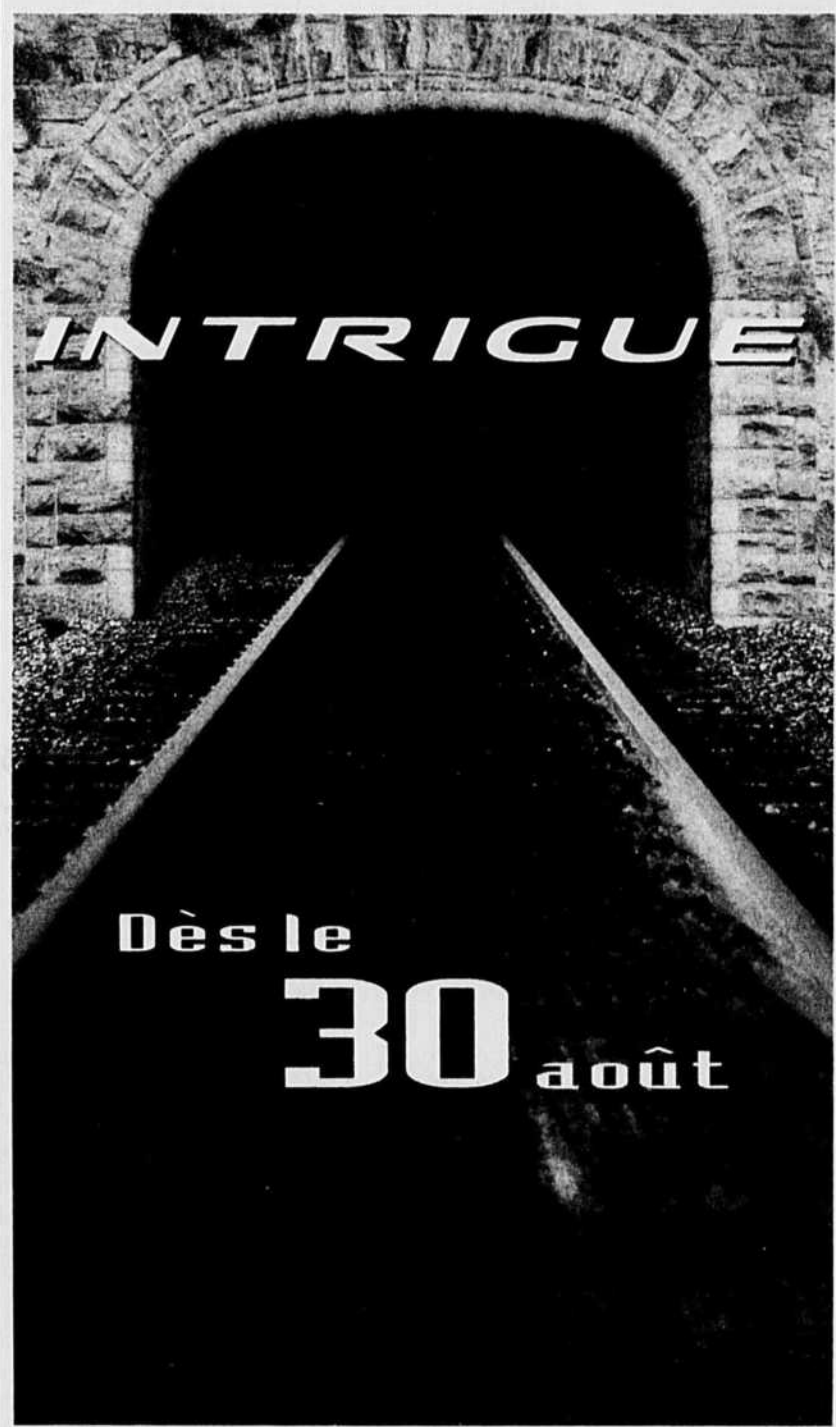
«Il pourrait advenir qu'au cours du prochain mandat parlementaire la si-

tuation exige que nous essayions d'entrer dans l'UEM», a expliqué M. Persson mercredi. «Nous avons atteint une telle position économique que nous pouvons nous permettre de rester en dehors de l'UEM ou y adhérer», a-t-il ajouté.

Le premier ministre a souligné que si, par exemple, le nouveau gouvernement travailliste en Grande-Bretagne décidait de rejoindre l'UEM, suivi par le Danemark, deux partenaires économiques importants de la Suède, «ce serait une bonne raison de réexaminer la question» du passage à l'euro.

À la recherche d'un consensus, le chef du gouvernement suédois est effrayé à l'idée d'un large débat public sur l'euro qui tournerait à la «bataille» et diviserait la nation. «Notre pays a besoin de quelques années de calme politique après les dernières années économiques tumultueuses», avait-il dit, le 3 août, lors de son discours d'été, à Harpsund.

Mais c'est précisément ce refus de M. Persson de s'engager dès maintenant pour l'euro, comme l'a fait son homologue finlandais Paavo Lipponen, que critique le chef du Parti conservateur (opposition, pro-européen) Carl Bildt.

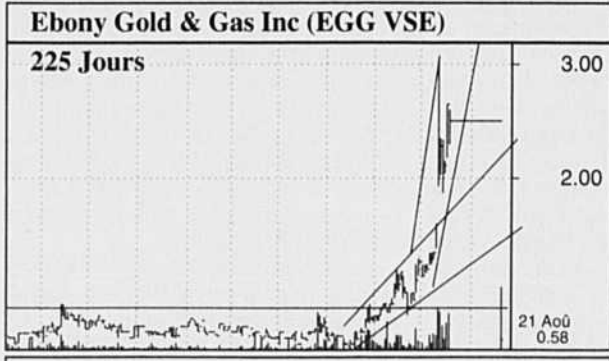
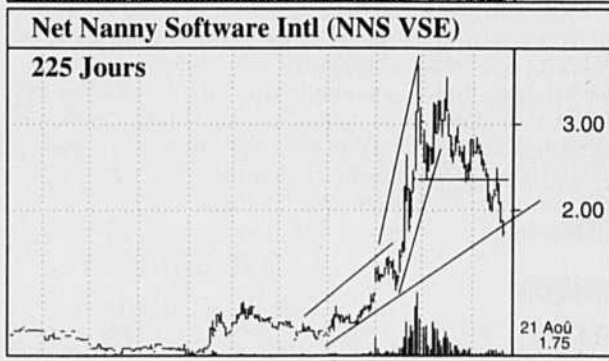


COUP D'ŒIL BOURSIER

Aucune correction

MICHEL CARIGNAN
COLLABORATION SPÉCIALE

L'industriel américain et le TSE 300 se déplacent sur une corniche qui s'effrite. Tous les secteurs ont quand même conservé leur positions respectives. Aucun n'est retourné narguer son point de support (S). Plusieurs titres comme Dylex, Stelco et Trilon Financial continuent à la hausse sans avoir souffert de la correction. Le secteur minier affiche encore des titres en difficulté comme Queenstake Ressources dont le graphique montre la percée d'une nouvelle galerie dans laquelle s'engouffre présentement la valeur du titre. Plus loin, à Vancouver, il y a toujours des titres en poussée haussière malgré la faiblesse des métaux. Lone Star en est un, montrant un grand classique de revirement haussier à son troisième signal de décollage à partir d'un support et appuyé par de forts volumes. Mais attention, dans ce genre de titre, il faut prendre des profits aussi tôt que possible juste au cas où. Si tous ces titres montrant des revirements haussiers se comportaient comme Ultra Petroleum dont chacun des signaux haussiers se sont rapidement transformés en profits, tout irait bien. Malheureusement certains titres retournent à la baisse et d'autres ne vont pas aussi loin à la hausse. Il faut acheter lors d'un décollage à partir d'un support et avec un fort volume. On prend un profit quand ça vaut la peine et on garde le reste pour voir jusqu'où il va aller. Remarquez que le signal numéro 4 n'a pas continué mais le volume n'y était pas. Avec un mouvement de 300 % en quatre mois, Net Nanny Software donnait des points d'achat de mai à la mi-juin et des possibilités d'encasser partiellement de mi-juin à fin juillet. Dans le mouvement actuel, on vendrait le reste. Seul un achat en juin et une première prise de profits en juillet pouvaient nous sauver dans les cas aussi fracassants que Ebony Gold. Surveillez la sortie de Datawave Systems pour un prolongement haussier ou une rechute comme cela arrive. Il suffit de comprendre.



	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE MONTRÉAL				
XXM:Indice du marché	13627	3355.00	-44.29	-1.3
XCB:Bancaire	4643	5308.49	-106.44	-2.0
XCO:Hydrocarbures	8261	2740.70	+5.11	0.2
XCM:Mines et métaux	3981	3031.93	-11.03	-0.4
XCF:Produits forestiers	980	3017.09	-7.37	-0.2
XCI:Biens d'Équipement	7099	3586.32	-49.72	-1.4
XCU:Services publics	2972	3110.35	-15.38	-0.5

	Volume	Ferme	Var.	Var.
BOURSE DE TORONTO				
TSE 35	19948	354.46	-4.50	-1.3
TSE 100	36985	403.89	-3.09	-0.8
TSE 200	36516	425.35	+0.28	0.1
TSE 300	73501	6732.97	-40.16	-0.6
Institutions financières	5862	7138.60	-118.91	-1.6
Mines et métaux	4600	5148.50	-48.40	-0.9
Pétrolières	26825	7225.38	+22.32	0.3
Industrielles	14012	4856.26	-34.20	-0.7
Aurifères	4385	8423.31	+40.68	0.5
Pâtes et papiers	2732	2269.74	-11.19	-0.2
Consommation	1675	10136.45	+54.47	0.5
Immobilières	528	2560.39	-3.85	-0.2
Transport	5459	8387.43	-4.52	-0.1
Pipelines	595	5552.10	-22.64	-0.4
Services publics	2712	5497.13	-78.89	-1.4
Communications	1195	11955.15	-99.92	-0.8
Ventes au détail	1961	5932.76	+7.82	0.1
Sociétés de gestion	954	9274.08	-71.63	-0.8

	Indice général	Ferme	Var.
BOURSE DE VANCOUVER			
Indice général	18962	836.86	+0.39 0.0

	Volume	Haut	Bas	Ferme	Var.	Var.
MARCHÉ AMÉRICAIN						
30 Industrielles	46723	7893.95	-127.28	-1.6		
20 Transports	4605	2932.48	+0.17	0.0		
15 Services publics	9281	229.41	-3.15	-1.4		
65 Dow Jones Composé	60610	2456.97	-27.19	-1.1		
Composite NYSE		479.76	-5.94	-1.2		
Indice AMEX		0.00				
S&P 500		939.35	+13.34	1.4		
NASDAQ		1607.36	-21.34	-1.3		

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferme (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
LES PLUS ACTIFS DE TORONTO						
STAMPEDER EXPL	10097	7.65	7.10	7.50	+0.40	5.6
BOMBARDIER INC B	5293	28.20	27.25	27.95	-0.05	-0.2
GULF CDA RES LTD	4991	11.40	10.45	11.10	+0.60	5.7
DYLEX LTD	4200	8.65	8.00	8.40	+0.40	5.0
NEWPORT PETR CP	2100	7.05	6.60	7.05	+0.45	6.8
STELCO INC A	1794	13.15	12.90	13.10	+0.15	1.2
ANDERSON EXPL	1644	17.70	17.30	17.45	-0.10	-0.6
SHERITT INTL CP	1602	8.00	7.80	7.85	+0.05	0.6
REPAP ENTR INC	1564	0.26	0.25	0.26	+0.01	4.0
AIR CANADA A	1547	10.35	10.25	10.30		

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferme (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
LES PLUS ACTIFS DE MONTRÉAL						
LAIDLAW IR	1976	12.00	11.75	11.75	-0.05	-0.4
LAIDLAW INC	1712	20.90	20.70	20.70	-0.15	-0.7
STAMPEDER EXPL	1345	7.60	7.10	7.55	+0.45	6.3
DYLEX LTD	1008	8.55	8.10	8.30	+0.35	4.4
REPAP ENTR INC	836	0.26	0.25	0.26	+0.02	8.3
MIDLAND WALWYN	770	18.00	17.15	17.70	+0.50	2.9
JAG LES MINES	713	0.90	0.35	0.36	-0.54	-60.0
GULF CDA RES LTD	621	11.40	10.45	11.15	+0.70	6.7
STELCO INC A	397	13.15	12.90	13.05	+0.15	1.2
GENTRA INC	302	3.04	2.81	3.02	+0.01	0.3

DECISION-PLUS
Séminaire d'information

Obtenez à domicile dans votre ordinateur 5 ans de cotes historiques et les communiqués de presse émis par les compagnies inscrites en Bourse. Venez découvrir comment à partir de 15 minutes de travail par jour vous pouvez savoir exactement la direction du marché et des secteurs et ainsi améliorer dramatiquement votre rendement à la Bourse.

Mercredi le 10 Septembre 1997 à 19:00h
740 Notre-Dame Ouest - Bureau 1210
Réservez votre place

(514)392-1366
<http://www.decisionplus.com>

É D I T O R I A L

Un intellectuel dans la cité

Lise Bissonnette

Spontanément, à l'annonce du décès de Léon Dion, nous avons tous évoqué «le» dossier auquel le nom du politologue a été brillamment attaché, celui de la réforme du fédéralisme canadien et du statut politique du Québec. Mais M. Dion aura fait bien plus que de dire et analyser sans relâche le dilemme québécois. L'intellectuel présent à la cité, c'était lui. Ils sont de tous les âges, ceux auxquels le professeur aura enseigné ce devoir premier, et dont ce sera le meilleur souvenir.

A toutes les étapes de sa longue carrière à l'Université Laval, M. Dion aura combattu l'isolement de la tour d'ivoire. Dès la fin de ses études doctorales, au milieu des années cinquante, quand la place publique méprisait ouvertement les travaux intellectuels ou tentait de les écraser, il refuse l'attente frileuse où se réfugiait une bonne partie du milieu académique, il sent et prépare la Révolution tranquille, ouvre des fenêtres, comme le rappelaient cette semaine ses anciens étudiants. Il accompagne ensuite les transformations du Québec, bien au-delà de la seule question nationale. Il décortique la réforme de l'éducation, les nouvelles idéologies, les voies du libéralisme qui fait irruption au cœur d'une société traditionnelle. Il fraie avec les groupes d'action, syndicats, mouvement coopératif. Il est ainsi l'un des rares universitaires à oser entrer de plain-pied dans l'actualité, à refuser de la laisser aux seuls politiques et technocrates qui prennent alors le pouvoir dans une capitale exaltée par le changement. Puis, de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme jusqu'aux plus récentes péripéties constitutionnelles ou référendaires, il occupe sans s'excuser, souvent malgré la dérision et le cynisme, la place que le débat politique devrait toujours réserver à l'esprit.

Cet espace, conquis obstinément au fil des ans, est aujourd'hui menacé par la mutation même du milieu universitaire, obsédé de savoir pointu, oublieux du devoir de synthèse, souvent hostile au penseur qui descend dans l'arène. Mais si on se demandait quelle recherche et quel enseignement, au Québec, auront le mieux éclairé la question de politique publique la plus importante des trente dernières années, la somme des interventions et travaux de M. Dion serait inégalable. Elle a compté. Le privilège de l'université, il l'a rendu au centuple en étant pleinement citoyen.

Que le célèbre professeur, qui avouait l'inquiétude et le doute indispensables à son métier, ne soit jamais arrivé à un OUI ou à un NON ferme, qu'il ait été désespéré du fédéralisme canadien sans jamais s'amener à y renoncer, qu'il ait parfaitement compris et parfois nourri la logique souverainiste sans jamais s'amener à y adhérer, n'a aucune importance. Son rôle était d'éclairer, et il l'a fait. Avec une cohérence remarquable, malgré les hésitations qu'il confiait tout haut et qui avaient tendance, certes, à exaspérer la galerie. Derrière la proposition de «dualité» et «égalité» formulée par la Commission Laurendeau-Dunton, puis le «fédéralisme asymétrique» de la Commission Pepin-Robarts une décennie plus tard, puis la vraie «société distincte», celle du lac Meech une autre décennie plus tard, on trouve toujours l'influence directe de Léon Dion qui rédige ici, conseille là, témoigne là encore, et toujours enseigne. Et qui ne voit de solution que dans l'expression politique

d'un pacte renouvelé, de forme confédérale, entre «deux peuples» ou «deux nations». Sauf les doctrinaires des deux bords, tous savent que c'est été l'accommodement idéal, ce concept auquel M. Dion n'a cessé de donner une armature. Les événements ont été moins intelligents, l'impasse de plus en plus certaine. Mais cette idée a duré autant que son contraire, qui domine aujourd'hui les institutions canadiennes, et elle restera une référence majeure, pour tous ceux qui continuent honnêtement à chercher.

Rares sont les figures de ce genre, grands analystes et personnages à l'image austère, qui suscitent un véritable attachement hors d'un cercle restreint. C'était pourtant le cas de M. Dion. Chez les journalistes qui s'amusaient de ses attermolements mais n'avaient de cesse de l'interroger, chez les politiciens qui abusaient de sa patience comme de sa ligne téléphonique, chez les étudiants et les collègues qu'il n'a jamais délaissés malgré ses pérégrinations dans le monde extra-universitaire, il était aimé, tout simplement.

On trouvera une clé de ce phénomène au début du grand ouvrage qui devait compter cinq volumes et qui restera hélas inachevé, son *Québec 1945-2000*, dont le premier tome, *À la recherche du Québec*, est paru en 1987 aux Presses de l'Université Laval. L'analyste, qui se penche alors sur l'insaisissable et si difficile notion d'identité d'un peuple, laisse place à l'émotion, ne craint pas d'affirmer son amour pour la terre Québec. Il rappelle qu'en 1955, au début de ce qui devait être une relation durable avec *Le Devoir*, notre ancien rédacteur en chef, André Laurendeau, lui avait écrit que «s'intéresser au Québec, c'est apprendre à l'aimer». Exaspéré par le climat intellectuel et culturel d'ici, ébloui de ses voyages dans la vivace Europe d'après-guerre, le jeune Léon Dion suivit ce conseil. C'est pourquoi ses propres conseils, quand ce fut son tour d'en dispenser, n'ont jamais été dépourvus de passion. Son intelligence était incarnée, informée par un instinct qui n'est pas ennemi de la raison. La tête et le cœur, ce couple si souvent banni des lieux de haute analyse, étaient chez lui amis, cela se devinait en toute conversation. Ainsi comprenait-il le Québec par toutes les voies, dont celles d'un imaginaire dont les arcanes lui étaient aussi familières que ceux de la Constitution.

Voilà pourquoi il est juste de rappeler ici le poème qu'il avait inscrit en exergue de l'œuvre dont il voulait faire la synthèse d'une vie de réflexion, un texte que lui avait dédié pour l'occasion un autre récent disparu, Gaston Miron: «J'en sais trop dans mon âge pour ne pas dire ce qui vient. Les origines sont menacées par ce qui foudroie l'avenir. Nous entrons dans l'écriture de la dernière trace. Je garde les yeux ouverts sur ce qui fut notre mémoire.»

L E T T R E S

La Fête de la honte

Je n'ai jamais bien compris l'existence même d'une Fête gourmande; chaque fois que j'y pense ou que je vois une publicité ou un article de journal qui en parle, j'ai le mal de cœur...

D'abord, c'est cette façon dont on nous présente la nourriture dans son ensemble dans notre société qui m'énerve: on a l'impression qu'il faut toujours se bourrer la face pour être heureux et connaître le bonheur suprême.

Bien entendu, pas de conscience sociale dans cette foire gargantuesque, pas question de mentionner que l'on consomme déjà trop, que l'on surconsomme de la viande, que l'on gaspille... alors que d'autres sur la planète meurent de faim, ce n'est pas grave, nous on a tout, on se goinfre à qui mieux mieux, et tant pis pour ceux qui ne sont pas nés du bon bord comme le chante Luc de Laroche.

Ensuite, pas un mot non plus sur les milliers d'animaux que l'on tue pour subvenir à nos besoins de consommateurs gloutins; pas besoin de savoir que certaines espèces consommées dans cette fête vorace sont des espèces protégées car menacées de disparaître; pas besoin de savoir que les animaux d'élevage (y compris «le gibier» d'élevage) subissent des conditions épouvantables; pas besoin de savoir que toutes les terres utilisées pour nourrir ces animaux pourraient servir à nourrir des humains; pas besoin non plus de savoir qu'en plus de se «remplir la bedaine» de mets exotiques ou de gibiers, on mange des millions d'animaux «locaux» (vaches, cochons, veaux, poulets) et que bientôt, en plus, on partira en forêt tier des milliers d'animaux «sauvages»...

On ne devrait pas appeler cela Fête gourmande mais plutôt la Fête de la

honte; en effet, c'est une honte d'avoir autant de mépris à l'endroit d'autres êtres vivants (de l'environnement aussi...) et de nos frères et sœurs qui souffrent de faim (même ici dans notre «si beau pays»)!

Richard Chartier
Lachenaie, 27 juin 1997

Témoignages émouvants

J'ai été émue par les témoignages de Gaston Lepage et de Patrice L'Écuyer lors de leur rencontre avec la presse, le 12 août dernier, pour faire le point sur l'accident tragique qui a coûté la vie à Marie-Soleil Tougas et Jean-Claude Lauzon. Ce qui m'a le plus touchée, c'est leur remerciement, lors de la confirmation visuelle des deux corps calcinés, adressé à ceux qui avaient répondu à leur appel à l'aide. Un grand merci pour leur grande douceur et tout l'amour qui transparaît en eux, et qu'ils ont su nous communiquer.

Danielle Dwyer
Étudiante, Université Saint-Paul
Aylmer, 13 août 1997

Pourquoi être souverain ?

J'ai une seule et bonne raison pour être souverain: se débarrasser de la royauté une fois pour toutes! On peut penser que le Canada est un pays démocratique, qu'il possède tous les apapages de la liberté, qu'il est le paradis sur terre du citoyen... Cependant, le symbole de notre servitude me reste plaqué au fond du cœur et les loyalistes ne sont certainement pas prêts à en cauteriser la plaie.

Symbolique que tout ça!
Oui! Symbole gravé sur pièce de monnaie, miroir de notre histoire économique et médium matérialiste de

notre inconscience collective. Certes, le symbole de la royauté n'est qu'une représentation, mais il demeure un anachronisme et il faut s'outrager qu'il survive encore en Amérique.

François Pilote
Montréal, 31 juillet 1997

Les avantages de la «peine»

Acculée au découragement et à l'impuissance par la pauvreté, je songe parfois que, dans ma condition, le geste le plus profitable que je puisse encore faire est de commettre un vol.

Non pas pour calmer ma faim mais simplement pour bénéficier des nombreux avantages liés à la peine habituellement infligée aux auteurs d'un tel délit, la détention.

Logée, nourrie, divertie. Formée professionnellement. Soignée, physiquement et psychologiquement. Le tout aux frais de l'État. Finis les ulcères et les migraines, les nuits blanches passées à me demander comment joindre les deux bouts. Finie la nourriture «passé date» des banques alimentaires.

Accéder à l'emprisonnement mon rêve!
Un détenu coûte, en moyenne 55 000 \$ par année à l'État. Un prestataire de l'Aide sociale, moins de 6000 \$... pour passer le cap des 7000 \$ il faut avoir la chance d'être malade ou, mieux, être handicapé...

Sincèrement, je ne crois pas que nos centres carcéraux soient des Club Med, et je ne m'oppose en rien à tout ce qui peut contribuer à réhabiliter une personne débilitée, bien au contraire.

Mais qu'avons-nous fait, moi et les autres, pour mériter si peu à survivre aussi sagement, aussi silencieusement?

Nicole Croteau
Montréal, 28 juillet 1997

LA GUERRE DU DOUBLAGE NAURA PAS LIEU!



Prague, la ville vieille-nouvelle

Il y a quelques années, avant la «révolution de velours» et la chute du mur de Berlin, je me trouvais chez Milan Kundera, dans son petit appartement de Montparnasse. De sa fenêtre, on dominait un coin de Paris. «Quelle belle vue!», m'exclamai-je. Oh, répondit-il d'un ton de tristesse et de nostalgie, «que diriez-vous alors si c'était Prague!».

Avant de m'y rendre, j'avais l'impression de connaître cette ville grâce surtout aux romans de Milan Kundera et de Joseph Skvorecky. Installé à Toronto depuis 1968, ce dernier avait transporté son pays dans ses bagages: il fonda une maison d'édition tchèque et pendant les longues années d'obscurité, il publia, dans leur langue, ses amis Kundera, Pelikan, Václav Havel... Me voici enfin dans cette ville dont il m'a si souvent parlé, tel un lieu mythique. Tout en rendant hommage à ces romanciers qui l'ont si bien évoquée dans leurs écrits, je dois dire que la réalité dépasse la fiction.

La première impression est celle d'un éblouissement. Dans le quartier historique, la diversité des façades mauves, jaunes, ocre et bleues nous fait plaisir. Je m'arrête devant la maison de ville rénovée, puis je passe devant des églises gothiques, baroques, rococo ainsi que des théâtres, des magasins... jusqu'au fleuve, la Vltava (la Moldau) et ses enfilades de ponts. Je traverse le pont Charles, le plus connu, le plus fréquenté, admirant les statues qui le bordent des deux côtés, tel un récit historique. Les touristes du monde entier s'y agglomèrent. Embrassé certes, comme toute cette partie de la ville, mais quel joyau d'une civilisation semi interdite pendant un demi-siècle de communisme.

Le lendemain matin, je devance un peu la foule et le saisissement cède la place à l'enchantement. J'ai l'impression d'être entouré de décors d'un immense théâtre où se déploient l'histoire, l'art et une beauté qui ne cache pas ses mystères. J'ai alors le senti-

ment de comprendre l'Amérique de Kafka, où il décrit le Grand théâtre de Pennsylvanie sans avoir jamais mis les pieds aux États-Unis. Ici, on n'a même pas besoin de rêver le théâtre. On le voit, il nous entoure, nous submerge et il est bien vivant.

Le soir, je me rends au Théâtre des États comme si, inconsciemment, j'avais besoin de confirmer cette présence. On y donne *Les Noces* de Figaro de Mozart. A l'intérieur de cette salle qui ressemble à un immense bijou de porcelaine, mon émotion est à son comble quand j'apprends que c'est là que fut créé *Don Giovanni* sous la baguette de Mozart en personne. Je comprends pourquoi celui-ci avait tant d'affection pour cette ville. Sous les apparences d'une légèreté qui traverse le corps pour atteindre l'âme, on y découvre la

gravité, sinon le tragique.

Prague est aussi une ville grave où, sous des dehors d'humour sinon de comique, Kafka a su déceler les enjeux tragiques de notre monde. Je pars sur ses traces. Alors que les autorités totalitaires d'hier avaient du mal à le tolérer, aujourd'hui on le reconnaît comme le produit et on le célèbre comme le fils de sa ville. A un croisement de rues, un buste indique son lieu de naissance. Plus loin, une plaque mentionne un édifice où son père avait son bureau. Cependant, pour aller à sa rencontre, il faut se rendre au quartier juif qui se trouve au cœur de la ville. Un cimetière, parmi les plus vieux cimetières juifs d'Europe, et des synagogues. L'une d'elles porte le nom paradoxal de vieille-nouvelle, (appellation qui conviendrait parfaitement à Prague) et date du XIII^e siècle. Trois autres furent construites au XVI^e: le quartier est un haut lieu historique et pas seulement pour les Juifs. Traces d'une époque et vestiges d'une communauté disparue, engloutie dans les camps dont celui de Terezin, à proximité de la ville.

Un peu plus loin, derrière la basilique gothique, dans une rue aux maisons basses, aux pièces étroites où vivaient des artisans, une maison est désignée comme celle de la sœur de Kaf-

ka, morte à Auschwitz et où l'écrivain s'isolait pour écrire. J'ai du mal à le croire en entrant dans une pièce étouffante et je résiste constamment à la tentation de réinterpréter le *Procès* ou le *Château* par rapport à la ville où ils furent rédigés. Il serait abusif, me dis-je, de chercher, dans l'œuvre de Kafka, des correspondances entre ses écrits et la réalité physique de sa ville. Qu'il ait écrit en allemand ne semble pas terriblement en décalage avec cette ancienne capitale des Habsbourg où l'influence germanique est visible, et d'abord dans la cuisine où bière et saucisses sont omniprésentes.

Nombreux sont les édifices qui rappellent Munich et la Bavière mais encore davantage l'Italie, car Prague est cela aussi: une ville du midi en plein nord. Une immense statue de Jan Hus rappelle que c'est ici que cet homme de religion prêcha les réformes avant Luther et Calvin, qui fut brûlé vif et est devenu une figure héroïque pour tous ceux qui ne couraient pas l'échine face au dogmatisme communiste.

Le soir, en me promenant sur la place Venceslas qui, en fait, est la grande avenue de Prague, je revois les images des étudiants qui s'opposaient, en ce lieu, les mains nues, aux chars soviétiques et à la «normalisation». Prague célèbre son passé en l'intégrant au présent comme si ses habitants revivaient l'histoire en y ajoutant de nouvelles pages. Je tente de faire abstraction des touristes qui vont d'un magasin de cristal à un étal de marionnettes pour s'attabler devant l'horloge qui, toutes les heures, fait sortir comme d'une boîte magique ses personnages alors qu'un squelette, faisant tinter sa cloche, nous rappelle que le temps passe inexorablement.

Je parcours à nouveau ces rues et les couleurs joyeuses de la journée se transforment en ombres rieuses. Et voici qu'enfin je comprends l'engouement de mon amie et collègue Eva LeGrand pour le kitsch qu'elle enseigne et auquel elle a consacré, à l'Université du Québec à Montréal, un colloque et une exposition. Ici, le kitsch, ce mélange inattendu, surprenant, apparaît aussi comme une variante, une figure de beauté: une forme d'art. Je quitte Prague avec le sentiment que, désormais, je ne relirai plus Kafka et n'écouterai plus Mozart de la même façon.

À P R O P O S

... des risques de la déréglementation en environnement (2)

La déréglementation aurait d'autres conséquences négatives si elle ne correspondait qu'à un désengagement de l'État de ses responsabilités vis-à-vis de la protection de l'environnement. Ainsi, un allègement des réglementations pourrait entraîner la multiplication de «vocations spontanées» d'entrepreneurs s'improvisant spécialistes en environnement, aux dépens des professionnels de l'IQE. Dans le domaine de l'enfouissement des déchets, le manque de réglementation et la multiplication des entrepreneurs produisent déjà des effets pervers tels que la pression à la baisse des tarifs aux dépens de l'utilisation de la meilleure technologie; le ralentissement du recyclage

qui devient moins concurrentiel; la détérioration du milieu naturel qui fera sans doute les frais de cette absence de standards élevés. Si la déréglementation en cours déstabilisait les fondements de l'industrie de l'environnement, il serait alors pour le moins contraignant que des mesures prises dans le cadre du sommet sur l'emploi contribuent en fin de compte à des licenciements dans ce secteur. Il n'y a par contre aucune garantie que le niveau d'emploi de la grande industrie bénéficierait de ces mesures.

Mémoire sur la déréglementation présenté par La Grappe de développement des industries de l'environnement, juin 1997.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteurs en chef adjoints JEAN-ROBERT SANSAÇON, ROLAND-YVES CARIGNAN

Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

Une solution à la menace partitionniste

Un Québec souverain généreux ne verra jamais fleurir le partitionnisme s'il offre la possibilité de demeurer canadien le temps qu'il faudra

DENIS GAUMOND

Observateur politique, professeur chargé de cours à l'ÉNAP et responsable de service à l'UQAM

Àvec la «rentrée» de fin d'été se bousculent aux portillons des esprits alertes, moult projets à mettre en plan, d'autres à poursuivre et enfin, de nouveaux à concevoir.

Je voudrais, pour ma part, participer à cette fébrilité de la «rentrée» en y allant d'une proposition susceptible de contrer, démocratiquement et dans la transparence, la stratégie «partitionniste». Il faut donner à cette manœuvre dangereuse mais réelle, une réponse politique adéquate. Nier ce problème en le considérant à faible probabilité n'est plus possible et laisse croire à un manque de maturité politique frôlant l'irresponsabilité sociale d'un clan comme de l'autre. C'est pourquoi, bien modestement, je propose une approche responsable et efficace qui ne pourrait, en aucune façon, être associée de près ou de loin à une astuce, à une stratégie ou à une tactique de trompe l'œil.

Je propose que le gouvernement d'un Québec souverain, membre de la communauté des nations indépendantes du monde, accorde à tout Québécois qui le désire, en plus de sa citoyenneté québécoise, la possibilité de demeurer canadien tout au long de sa vie ou pour une période prédéterminée possible négociée avec le Canada anglais. Ceci inclut la possibilité de se dire citoyen canadien, d'être un certain nombre de députés fédéraux là où le nombre le justifie, de posséder un passeport canadien, de voyager librement au Canada, de profiter des divers services offerts par le fédéral, de payer une partie de ses impôts au Canada, etc. De toute façon, il y aura pour une période indéterminée, prolongation de l'application des lois canadiennes en sol québécois, le temps de vivre sans vide juridique la période de transition nécessaire. Un Québec qui prétend à la souveraineté, contrairement aux comportements dominants, insensibles et arrogants du Canada anglais envers sa francophonie, se doit de faire preuve de générosité et de flexibilité. Québec ne doit pas offrir au Canada anglais une politique de réciprocité. Qu'il offre une pratique de générosité.

À la tactique fédérale de bras de fer, offrir celle du bras sécurier. Au message canadien d'égalité des provinces, imposer son discours d'égalité des peuples. Au plan «B», opposer son plan «C». «C» pour confiance en lui et dès lors, préciser ses propres conditions.

En tout premier lieu, la demande devra se faire individuellement, par un adulte et jamais au nom d'un groupe social. Cela évitera d'y inclure automatiquement des individus qui autrement pourraient se voir canadiens sans le vouloir. Il faut également éviter toute identification ou regroupement sur une base ethnique ou raciale. Ce citoyen devra respecter les lois québécoises de la même façon qu'il le fait actuellement dans un Québec canadien. En contre-partie, il jouira de l'ensemble des divers services offerts par son nouveau pays et de toute la protection qui lui procure la constitution québécoise. En cas de conflit légal entre les deux, la constitution québécoise prédominera. Il y aura place cependant pour des exceptions consenties et un tribunal d'appel sera possible. Toute entreprise, industrie ou compagnie est exclue de ce projet qui ne concerne que le citoyen comme réalité humaine. Le Québec demeure souverain sur l'ensemble de son territoire et cette ouverture ne doit en aucune façon laisser croire à une non-reconnaissance de cette souveraineté démocratiquement acquise par le peuple québécois.

Un Québec souverain, confiant et généreux, attentif aux préoccupations réelles des «partitionnistes» raisonnables, fera cette offre à ces citoyens. Il mettra en place les outils, les ressources et les moyens requis pour qu'elle se réalise. Il imposera ce projet à l'agenda des discussions avec le Canada. Toutefois, sa réalisation pourra ne pas être liée aux résultats des négociations sur le partenariat avec le Canada. Pour sa part, le Canada anglais, joueur réellement déterminant dans ce projet, acceptera cette solution par fidélité envers ces Canadiens québécois du «libre choix» et investira tout son savoir-faire pour une réalisation simple et efficace de cette solution politique moderne peu menaçante pour lui et déjà pratiquée dans le Commonwealth. Toute réponse négative de sa part à ce projet sera la marque avouée d'une mes-

quinerie politique sans non que la communauté mondiale se chargera d'apprécier. Au moins de vouloir compliquer intentionnellement toute l'affaire pour des raisons politiques partisans et aveugles qui n'échapperont à personne de raisonnable, ce plan, somme toute fort simple, devrait faire l'affaire de ces «Canadiens» qui refusent actuellement la souveraineté du Québec. Les Diane Francis, William Johnson, Conrad Black, Guy Bertrand, Stéphane Dion et compagnie n'auront plus de prise avec leur irresponsable stratégie.

La communauté internationale sera sensible à cette générosité québécoise et sera sans nul doute plus encline à le soutenir dans sa démarche vers la souveraineté

Avec le temps et l'efficacité de la société québécoise, ces citoyens constateront la facticité et l'inutilité de leur situation. Les droits constitutionnels du Québec seront, à l'image de sa charte des droits et libertés, très probablement supérieurs à ceux du Canada. Les autochtones, en meilleure situation au Québec qu'au Canada, y verront également leurs intérêts et seront certainement autant ou autant peu québécois alors qu'ils sont aujourd'hui autant ou autant peu canadiens! (Si vous me permettez cette figure de style). Leur discours très stratégique à cet égard est pour le moins contradictoire. Ces derniers seront fortement utilisés par les forces partitionnistes. Il faudra alors leur porter une attention particulière.

Il s'agit de gérer avec générosité et intelligence, une période légitime de transition qui permettra à ces citoyens hésitants de renforcer leur identité québécoise et leur complicité avec les autres Québécois et Québécoises.

La communauté internationale sera sensible à cette générosité québécoise et sera sans nul doute plus encline à le soutenir dans sa démarche vers la souveraineté. Les Canadiens découvriront l'esprit d'ouverture du Québec. Les Québécois, pour leur part, feront preuve de fierté et de confiance en eux. Et, les «mou» de tout acabit, se verront rassurés et privés d'une excuse supplémentaire ou cacher leur turpitude. Il faut que le Québec réel, où vivent ces Québécois, soit plus attrayant que leur Canada imaginaire où ils se réfugient.

Le succès de la nouvelle union Québec-Canada a besoin de cet effort de créativité et, pour parodier Diane Francis du *Financial Post*, le Québec et le Canada méritent qu'on se batte pour eux, les Québécois et les Canadiens encore davantage.

Évitons de passer du coq... à l'âne

NADINE VINCENT

Linguiste

En réponse au texte de Diane Lamonde «Pour en finir avec le dirigisme linguistique», 25 juillet 1997.

Encore une fois, je réponds à Madame Lamonde. Je plains le pauvre lecteur qui essaierait de suivre nos échanges alambiqués en espérant trouver une vérité objective malgré nos mauvaises fois réciproques. Nous sommes d'avis diamétralement opposés, cela est évident, et toute tentative de réconciliation serait vaine. Je considère donc plus constructif de présenter de la façon la plus claire possible ma position — qui est celle des aménagistes — sur la question de la langue au Québec. Ce sera ma dernière participation à cette «guerre» linguistique. Et le combat cessera faute de combattants.

D'abord, rappelons les faits. Le Québec, territoire français jusqu'en 1760, a été séparé de la «mère-patrie» et tenu dans un isolement linguistique relatif pendant près de deux siècles. Bien sûr, certains contacts et échanges ont continué pendant cette période, mais l'influence française a été secondaire. Les deux sociétés ont donc évolué en parallèle, et tout naturellement, leurs langues se sont adaptées à leurs réalités respectives. Pendant ce temps, les Québécois, isolés en mer anglophone, se réclamaient toujours de la France et poétisaient leur attachement à sa culture et à sa langue.

Cependant, depuis la Révolution tranquille, émerge une prise de conscience de notre identité, de notre existence en tant que peuple, autant vis-à-vis le Canada, dans les champs économique et politique, que vis-à-vis la France dans les champs linguistique et culturel.

Notre identité linguistique est maintenant bien établie et nous nous référons spontanément à notre propre norme. Les études sur le français en usage au Québec (autant oral qu'écrit) abondent depuis quelques décennies tandis qu'en parallèle se poursuit notre affranchissement politique. Cependant, et là réside le paradoxe, le français officiellement valorisé et enseigné dans nos écoles à partir de références européennes correspond mal à notre norme. Cela crée chez les locuteurs un sentiment d'insécurité lorsqu'ils ont à s'exprimer de façon formelle, étant sous l'impression qu'ils ne maîtrisent pas correctement le «bon français».

Les linguistes et autres spécialistes de la langue, d'ici et d'ailleurs, en sont arrivés à la conclusion qu'il est maintenant nécessaire, voire indispensable, que le Québec se dote d'un dictionnaire reflétant ses réalités propres, et ce, non dans un esprit de fermeture et de nombrilisme, mais bien de façon à raffermir son identité. Dans ce cas comme dans d'autres, il est indispensable de savoir qui l'on est si l'on souhaite être en mesure de s'ouvrir au monde.

Je me permets de me référer à Mme Hélène Cajolet-Laganière et à M. Pierre Martel, les deux linguistes que citait Madame Lamonde — sans les nommer — dans son dernier article.

Par les mots qu'il contient, le dictionnaire reflète le monde dans lequel vit une nation. Par ses références constantes à l'univers matériel et immatériel d'une communauté linguistique, il constitue le «ciment indispensable» qui façonne la pensée collective autour d'une manière commune d'être, de penser et de vivre. Il donne au contenu spirituel d'une nation, une expression; au moi collectif, une possibilité d'exister et de se reconnaître. (*Le français québécois: usages, standard et aménagement*, IQRC, 1996: 113)

En juin 1996, le gouvernement du Québec publiait, par l'entremise du ministère de la Culture et des Communications, une proposition de politique linguistique. Cette proposition insistait entre autres sur l'importance de la reconnaissance d'une norme propre au français du Québec et précisait que les usagers de la langue ont besoin d'instruments de référence qui puissent les guider dans le respect de la norme.

C'est à la reconnaissance de l'existence de cette norme et au besoin d'instruments particuliers (dictionnaire, grammaire, etc.) que s'oppose Mme Lamonde. Ce qui est regrettable, c'est que plutôt que d'affirmer clairement sa position en faveur d'une norme unique pour l'ensemble de la francophonie (ce qui permettrait un débat plus constructif), Mme Lamonde sème la confusion en tentant de discréditer l'approche des linguistiques qui valorisent un français québécois standard. Elle les compare en effet à ce qu'elle nomme les «joualisants» (les linguistes québécoisants ou eu fait de relayer les joualisants), faisant ainsi référence à une querelle vieille de quelques décennies et pour le moins désuète. Cette désinformation ne mène qu'à l'incompréhension et au mépris. On remarque d'ailleurs que l'accusation de totalitarisme et de repli sur soi provient, dans ce domaine comme dans d'autres, des défenseurs d'un conservatisme fileux.

En fait, voilà fondamentalement la question qui est sur la table: assumons-nous notre identité ou nous assimilons-nous à une force extérieure? Cette question récurrente est évidemment intimement liée à la question nationale. Issus d'un croisement de cultures, nous devons maintenant choisir: exister ou disparaître. Mais nous ne pouvons constamment manger à tous les râteliers, vouloir vivre notre américanité et prétendre nous reconnaître dans des dictionnaires conçus en France pour les Français.

Notre cas n'est pas unique: toutes les nations du monde y sont confrontées. Celles qui s'assument agissent. Les États-Unis ont leur dictionnaire national, le Webster, depuis plus de deux siècles. Les dictionnaires nationaux de la Catalogne, du Brésil et du Mexique, entre autres, sont en préparation.

En tant que nation, nous nous devons d'avancer, et le dictionnaire constitue un des premiers outils d'affranchissement et d'affirmation puisqu'il signale notre existence au monde.

Bêtise et méchanceté

JEAN LARIVIÈRE

Directeur des Affaires publiques à l'Église de Scientologie de Montréal

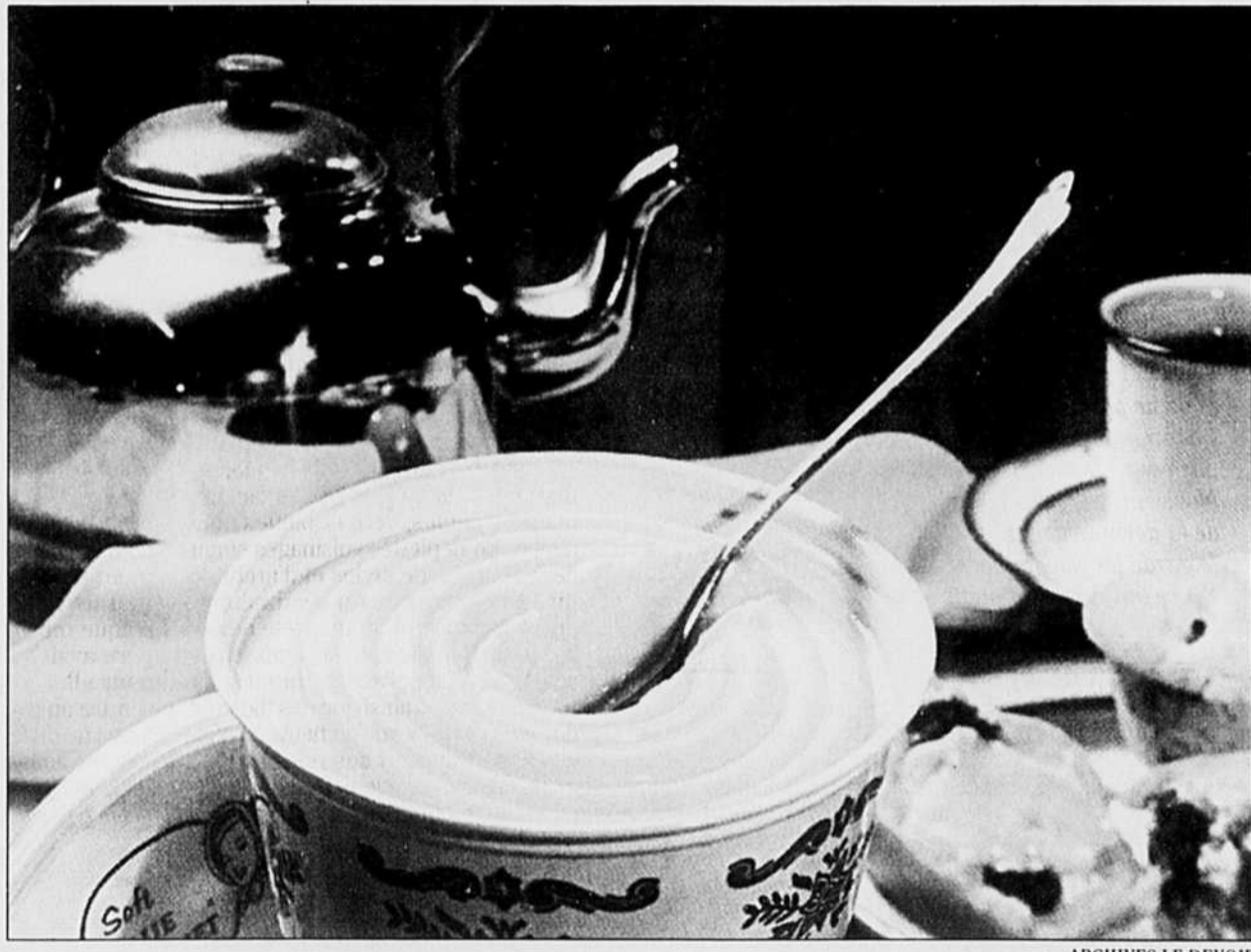
Je peux comprendre que Stéphane Baillargeon, qui soutient les groupes qui attaquent les nouveaux mouvements religieux, soit quelque peu bouleversé par la conclusion des juges de la Cour d'appel de Lyon selon laquelle la Scientologie «peut revendiquer le titre de religion et développer [...] dans le cadre des lois existantes ses activités, y compris ses activités missionnaires, voire de prosélytisme» (*Le Devoir*, 31 juillet, en première page). Il appuie d'ailleurs des politiciens français qui nieraient à la Cour d'appel de Lyon le pouvoir de statuer sur l'existence d'un mouvement religieux mais qui prétendent exercer cette compétence — dans le cadre d'une inquisition parlementaire tenue à huis clos — selon des critères d'opportunisme politique, au nom d'une prétendue séparation des églises et de l'État (mon œil!). Dieu merci, au Canada, la Cour suprême a statué que «la Charte [canadienne des droits] protège les minorités religieuses contre la menace de «tyrannie de la majorité».

«Notre civilisation sera jugée selon le traitement qu'elle donne à ses minorités»

Ni surpris de son appui sans réserve à la bêtise et la méchanceté de politiciens français et allemands qui, voulant se bâtir un capital politique, tentent de provoquer ou accentuer une chasse aux sorcières contre les adhérents aux nouvelles religions.

A ce sujet, les déclarations déplacées de Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'Intérieur, contredisent la position officielle du gouvernement français qui, alors qu'il était interpellé le mois dernier par le Comité des droits de l'homme des Nations unies, justement au sujet de son traitement des minorités religieuses dont la Scientologie, a affirmé que l'administration n'a aucune compétence pour limiter la liberté de religion.

Notons que les mesures hostiles et carrément discriminatoires du gouvernement allemand envers la Scientologie, que semble appuyer M. Baillargeon, ont fait l'objet de nombreuses critiques de la part d'organismes de protection des droits de l'homme. Quant à sa citation insolente du pessimiste Schopenhauer, je terminerai plutôt sur les mots de Gandhi selon lequel «notre civilisation sera jugée selon le traitement qu'elle donne à ses minorités».



Ce règlement qui interdit la coloration de la margarine au Québec ne pourrait en effet être maintenu plus longtemps sans faire fi des goûts et des préférences des consommateurs.

Parce que d'la margarine...

CONSEIL DU PATRONAT DU QUÉBEC

L'abrogation du règlement qui interdit la coloration de la margarine au Québec représente le véritable test de la volonté du gouvernement qui dit vouloir alléger la réglementation afin d'instaurer au Québec des conditions plus propices à son développement économique.

Le règlement qui interdit la coloration de la margarine au Québec ne pourrait en effet être maintenu plus longtemps sans faire fi des goûts et des préférences des consommateurs ni du droit d'une industrie de se développer dans des conditions normales.

Passé encore que l'État choisisse de subventionner la production agricole plus que tout autre secteur économique.

Mais de là à continuer d'imposer un règlement qui n'a pour seul objet que de dresser des embûches à la vente d'un produit concurrent, qui a la cote des consommateurs, il y a une limite que le gouvernement du Québec ne doit pas dépasser.

Dans cette affaire qui frôle maintenant le ridicule, il y a

plus que des intérêts corporatistes en cause. Le Québec a été et demeure au Canada un des plus vigoureux défenseurs du libre-échange, avec tous les avantages que cela a pu apporter à notre économie.

Il est alors essentiel de se demander au nom de quel principe le gouvernement du Québec serait autorisé à continuer de miner une industrie qui pourrait exporter ses produits au-delà des frontières du Québec sans avoir à supporter les coûts inutiles reliés à la gestion de stocks différents, d'autant que l'esprit de l'entente sur le commerce interprovincial qu'a signée le gouvernement du Québec milite en faveur de la disparition de ce genre de règlement.

Au-delà des intérêts corporatistes évidents dans ce dossier, c'est toute la question de la liberté d'entreprendre et de faire des affaires sans contraintes déraisonnables qui est en cause.

Le gouvernement du Québec doit donc respecter ses engagements en matière d'allègement réglementaire et abroger ce règlement discriminatoire à l'égard d'une industrie qui offre aux consommateurs un produit particulièrement bien accueilli sur le marché, au Québec comme ailleurs.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Louis Lapiere (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur, Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Brian Myles, Isabelle Paré, Clément Trudel, Serge Truffaut; Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duclos et Christine Dumazet (reporters); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle : Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon, Pierre Cayouette, Paule des Rivières, Louise Leduc, Jean-Pierre Legault, Benoît Munger, Odile Tremblay; à l'information économique : Gérard Berrubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dutsiac, Jean Pichette, Claude Turcotte; à l'information internationale : Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), François Brousseau (éditorialiste), Claude Lévesque; à l'information politique : Pierre O'Neill, Manon Cornélius (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec); à l'information sportive : Yves d'Avignon; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Isabelle Hachez, Marie-Claude Petit (commis). LA DOCUMENTATION : Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING : Martine Dubé (directrice); Daniel Barbeau (directeur adjoint); Jacqueline Avril, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Marlène Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Guyline Ouellet, Micheline Ruelland (publicitaires); Sylvie LaPorte, Nathalie Lemieux, Claire Paquet, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Francine Ouellet (secrétaire). LA PRODUCTION : Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Christian Vien, Olivier Zuida. SERVICE À LA CLIENTÈLE : Johanne Brien (responsable), Evelyne Labonté (responsable de la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. L'ADMINISTRATION : Yves Bouthiette (contrôleur), Dany Dépatie (adjointe à l'administration et responsable des ressources humaines), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Ghislaine Latour, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR : Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS



ADRIAN DENNIS ASSOCIATED PRESS

REBECCA UNDERWOOD, 6 ans, se rafraîchit sous une fontaine, à Trafalgar Square, au cœur de Londres. La jeune fille de Liverpool visite la capitale quelques jours avec sa famille, alors qu'une canicule s'abat sur l'Europe et que la Grande-Bretagne connaît son mois d'août le plus chaud de l'histoire.

EN BREF

Les vendanges les plus précoces du siècle

Bordeaux (AP) — Plusieurs domaines viticoles appartenant pour la plupart à des crus classés de Graves ont commencé leur vendange lundi dernier, une précocité dont le précédent remonte à l'année... 1893, selon le Centre interprofessionnel des vins de Bordeaux. Le Château Haut-Brion est le premier grand cru classé de Graves à Pessac (Gironde), vendange des raisins blancs issus du cépage Sauvignon et destinés à l'élaboration de vins secs. Son directeur, Jean-Bernard Delmas, estime que la qualité sera bonne. «Les Sauvignon que nous ramassons contiennent de 13 à 13,2 degrés, avec des acidités inférieures à cinq. On peut donc dire que la qualité sera bonne, mais il est encore trop tôt pour affirmer que le millésime 97 sera exceptionnel.» À quelques kilomètres de là, au Château Latour-Martillac, les propriétaires affirment qu'il était urgent de commencer les vendanges. Selon l'un d'entre eux, Tristan Kressmann, «il y a déjà quelques grappes pourries que les abeilles ont commencé à attaquer. Il était donc urgent de procéder à la récolte et [les] employés nettoient certaines grappes au fur et à mesure qu'ils les coupent». Cette précocité est cependant loin d'être générale. Pour la majorité des vignobles du bordelais, en effet, les vendanges ne devraient débuter que la première semaine de septembre.

La guerre des motards, encore

Québec (PC) — Le quartier Saint-Roch a été le théâtre, dans la nuit de mercredi à jeudi, de ce qui pourrait bien être le premier signe d'une reprise de la guerre des motards à Québec. Un cocktail Molotov a été lancé à 2h45 dans un dépanneur inoccupé depuis quelque temps, situé à l'intersection du boulevard Langelier et de la rue Christophe-Columb. La mèche s'est heureusement éteinte et aucun dommage n'a été causé, mise à part la vitrine fracassée pour introduire la bombe artisanale. L'appartement surplombant l'ancien commerce a été désigné par la police de Québec comme un point de vente de stupéfiants associé aux Hells Angels. La crainte d'une relance de la guerre des motards est d'autant plus vive que trois établissements de Montréal, fréquentés par des membres ou des sympathisants des Hells, ont aussi été dévastés avant-hier par des cocktails Molotov.



S.V.P. Assurez-vous que ce papier journal soit recyclé.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier électronique devoir@cam.org
Pour l'agenda culturelle (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et petites annonces

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

FLANCHE *L'effet UPS*

SUIITE DE LA PAGE 1

mestre. Conséquemment, on estime que l'inflation en taux annuel désaisonnalisé a été de 2,2% au cours des six premiers mois de l'année, soit un inflation plus forte que celle prévue.

Qui plus est, la divulgation des minutes propres à la réunion que les patrons de la Réserve fédérale (FED) ont tenue dans la journée de mardi dernier révèle qu'une hausse des taux administrés fut défendue par plusieurs membres de ce club très fermé.

Tous ces éléments confondus ont convaincu les boursiers que la surchauffe constatée de l'économie américaine était le signe que la reprise de l'inflation serait plus proche qu'on ne l'avait cru. Et comme tout un chacun sait que la Fed ne permettra jamais, autant que cela soit possible, de laisser l'inflation franchir les 3%, on s'attend à une augmentation des taux au début de l'automne.

Syndicalisation des «macjobs»

De quel ordre cette augmentation? Si on tablait sur une hausse d'à peine 0,25%, il y a moins d'un mois de cela, il en va plus tout à fait ainsi depuis quelques jours. A cause de quoi? De ce qu'il faut bien appeler l'effet UPS. En ayant gagné sur bien des tableaux, à la faveur d'une grève qui selon un sondage national fut soutenue par une majorité d'Américains, le syndicat des employés de UPS, les Teamsters, a envoyé un message interprété comme suit par les acteurs

financiers: on va assister à une avalanche de demandes salariales au cours des prochains mois.

A cet égard, la centrale AFL-CIO n'a laissé aucun doute quant à ses intentions: chaque fois qu'elle aura l'occasion, c'est-à-dire à la faveur des renouvellements de conventions collectives, de mettre l'accent sur les salaires et la bonification des régimes de retraite.

Et ce avec d'autant plus de volonté, que des récentes statistiques tendent à prouver ou démentir qu'après des années et des années de désyndicalisation, le vent semble tourner. Il y a moins de dix jours, en effet, des chiffres émanant du département de Travail indiquaient que le taux de syndicalisation au sein de la tranche des 20-25 ans était à la hausse. Dans quelles entreprises? Surtout dans les chaînes de café. Bref, il y a amorces de syndicalisation des «macjobs».

Cela étant, en ce qui concerne le recul du dollar par rapport aux monnaies européennes, il est le fait avant tout de la banque centrale allemande. Lors de la réunion de son comité directeur, il a été décidé de laisser les taux directeurs inchangés. Le taux de prise de pension de cette institution reste donc à 3%.

On se souviendra que plus tôt cette semaine, toutes les places boursières européennes avaient enregistré des baisses marquées dans la foulée de la dégringolade du Dow Jones observée vendredi dernier. Ce jour-là, l'indice américain avait perdu environ 250 points ou 3%. Ce recul fut le fait des prises de profit et de l'effet UPS.

La requête de Clifford Olson est rejetée

PRESSE CANADIENNE

Surrey, C.B. — Il n'aura fallu que 15 minutes de délibérations, hier, au jury qui entendait la demande de libération conditionnelle anticipée de Clifford Olson pour rejeter sa requête et le renvoyer en prison, après quatre jours d'auditions chargées d'émotion, surtout pour les familles de ses victimes.

Les 12 jurés ont donc dit non à la demande controversée d'Olson, qui a violé, torturé et tué 11 jeunes filles y a 16 ans, puis s'est vanté de ses crimes du fond de sa cellule.

Le jury a aussi décrété hier qu'Olson ne pourrait faire une autre demande de révision de peine avant le 11 août 2006, soit un jour avant qu'il ne devienne de toute façon admissible à une pleine libération conditionnelle, après avoir purgé 25 ans de prison.

À l'audition de la décision du jury, l'assistance dans la salle d'audience a éclaté en cris de joie, en pleurs, et on a vu des spectateurs autant que des parents de victimes s'étreindre avec émotion. Olson, qui est âgé de 57 ans, a plaidé coupable en 1982 des onze meurtres com-

mis en Colombie-Britannique, et a été condamné à la prison à perpétuité. Il demandait une libération conditionnelle anticipée en invoquant la clause dite du «faible espoir». Celle-ci autorise toute personne reconnue coupable de meurtre au premier degré, et qui a purgé au moins 15 ans d'une peine de prison à vie sans possibilité de libération conditionnelle avant 25 ans, à demander une révision. Mais il lui fallait obtenir l'accord de huit des 12 jurés.

Bien que le juge qui l'avait condamné en 1982 ait recommandé qu'Olson n'obtienne jamais de libération conditionnelle, Olson a toujours le droit de renouveler sa requête le 12 août 2006.

Avant que le jury n'entame ses délibérations, en fin d'après-midi hier, Clifford Olson avait dit aux jurés qu'il leur «faisait confiance». Mais la Couronne avait affirmé que rien ne justifiait une réponse favorable à la requête du meurtrier en série. Le procureur de la Couronne, Joe Bellows, avait rappelé que plusieurs psychiatres avaient décrit Olson, dans leurs témoignages, comme un psychopathe qui ne devrait pas être libéré.

PARIS «On n'en est plus aux grands discours de principe»

SUIITE DE LA PAGE 1

train et tout est en place pour sa mise au monde. Reste à voir si notre septième art saura encore toucher des sensibilités hexagonales un peu blasées, doublées de critiques souvent féroces.

Du 4 au 9 novembre, rendez-vous est pris au Cinéma des cinéastes Place Clichy, un nouveau complexe mis au monde à Montmartre il y a un an par l'Association des Auteurs, Réalisateurs, Producteurs (ARP). Puis, l'événement s'ébranlera en tournée, atterrissant à l'Institut Lumière de Lyon et à la Cinéma de Toulouse.

Le titre des films québécois qui seront offerts en pâture au public français (au nombre de 6 ou 7 environ) reste à révéler, le nom des cinéastes qui participeront au voyage également. «L'événement se veut avant tout une aventure commerciale, une tribune pour plusieurs œuvres récentes susceptibles de trouver distributeurs», expliquait le président de la SODEC, Pierre Lampron. Ces œuvres récentes se retrouveront aux côtés de quelques films de répertoire, histoire de remettre la France au parfum du film québécois dont elle a un peu perdu le fil. Ce festival est l'oeuvre conjointe de la Sodec (qui investira environ 100 000\$ dans l'aventure) et d'Unifrance, rendez-vous miroir au festival français de la ville de Québec.

«Il y a un événement à créer et du terrain à regagner pour le film québécois en France», concédait Daniel Toscan du Plantier, en admettant que depuis belle lurette (à l'encontre des secteurs de la chanson et du théâtre où les Québécois brillent de tous leurs feux) aucun de nos films n'a défoncé la baraque à Paris. «On ne peut fabriquer un grand succès, mais on peut aider à susciter un certain éveil», précise-t-il.

Le président d'Unifrance s'engage à user de ses influences pour battre le rappel des médias qui comptent, pour courtoiser *Libé* et *Télérama*, et les entraîner devant les salles obscures de Place Clichy où seront projetés les films québécois en question. La ministre de la Culture Louise Beaudoin promet aussi d'user de ses relations en France pour publiciser l'événement. Aux films de faire leurs preuves pour le reste.

L'arrêt de mort définitif du festival de Blois?

Cette semaine parisienne signifie-t-elle l'arrêt de mort définitif du festival de Blois, tribune de notre cinéma en France, et rendez-vous en suspens cette année? «Pas nécessairement», répond le président de la SODEC. *Nous songeons peut-être à créer à Paris un événement bisannuel qui alternerait éventuellement avec le rendez-vous de Blois.*

L'offensive du cinéma québécois sur une France récalcitrante depuis plusieurs années alors que nos films y es-suaient échec sur échec, semble vouloir se jouer tous azimuts, puisque la SODEC a établi de nouvelles ententes de distribution avec le CNC (Centre National de Cinématographie) pour les deux territoires, en cherchant à renfor-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

«Il y a un événement à créer et du terrain à regagner pour le film québécois en France», a affirmé hier Daniel Toscan du Plantier, président d'Unifrance, en présence de la ministre de la Culture Louise Beaudoin.

cer les réseaux de diffusion réciproques.

«On n'en est plus aux grands discours de principe, aux généralités devant l'offensive américaine, mais aux actions concrètes», affirmait hier Daniel Toscan du Plantier. À preuve: le festival du film français d'Acapulco, mis sur pied l'an dernier pour succéder au rendez-vous américain de Sarasota, ouvrira désormais une porte aux partenaires mexicains et québécois, à travers son marché du film. Du 20 au 23 novembre, nos distributeurs seront de la noce. Il est d'ailleurs possible que l'an prochain, la programmation même du festival fasse place aux films québécois et mexicains.

La non-guerre du doublage

Cela dit, toutes ces démonstrations d'amitié se font au milieu d'un contentieux France-Québec dont les dessous ne sont pas toujours si roses.

Au lendemain du rapport déposé par le président de la

SODEC sur la pomme de discorde du doublage opposant le Québec à la France, Daniel Toscan du Plantier admettait que le décret français interdisant l'entrée des films doublés au Québec pouvait comporter sa part d'irritants. Il estime que sans abolir la loi, — alternative qui soulèverait la révolte des syndicats — il pourrait sans doute être possible d'inclure des droits pour le Québec en tant qu'allié naturel (sans pour autant convaincre les Français d'adopter nos versions).

À l'instar de Pierre Lampron qui signait le rapport et de la ministre Louise Beaudoin, laquelle affirmait s'être montrée au départ trop émotive dans ce dossier, le président d'Unifrance estime qu'il n'y a pas lieu de se battre sur une cause, «où France et Québec se retrouvent les otages des Américains». L'appel à la guerre sainte du doublage lancé comme le cri du lion, s'est transformé en le doux bèlement d'un mouton. Et vogue la galère des amitiés franco-québécoises.

FOI «Vous êtes l'espérance du monde»

SUIITE DE LA PAGE 1

posant service de sécurité, à l'issue d'une cérémonie d'hommage au père Joseph Wresinski, le fondateur de l'organisation de solidarité Aide à toute détresse-Quart Monde, dont il a repris à son compte cette devise: «Là où des hommes sont condamnés à vivre dans la misère, les droits de l'Homme sont violés».

Ignorant délibérément la polémique déclenchée par son intention de se recueillir aujourd'hui sur la tombe d'un militant anti-avortement déclaré, le généticien Jérôme Lejeune, Jean Paul II a également tenté de se mettre en phase avec les préoccupations des jeunes, ceux qui se sont époumonés à crier «Vive le pape!» comme ceux, majoritaires en France,

qui affichent leur indifférence vis-à-vis de la religion.

Il a ainsi évoqué, lors d'un discours d'arrivée prononcé devant le président Jacques Chirac, qui était venu l'accueillir à l'aéroport d'Orly, les souffrances éprouvées par de nombreux jeunes dans leur pays: «conflits fratricides», «précarité de l'emploi» ou «pauvreté extrême».

«Vous êtes l'espérance du monde», s'est ensuite exclamé le pape devant les fidèles, eux qui aspirent «à une vie toujours plus belle, fondée sur les valeurs morales et spirituelles qui rendent libres et qui dirigent nos pas vers l'éternité».

«Vous prenez la suite de jeunes qui, en portant des rameaux d'olivier, sont venus au-devant du Christ qui entrait à Jérusalem. Aujourd'hui, jeunes de tous les continents, vous reconnaissez le Christ qui nous unit dans un joyeux échange

et dans une forte solidarité», a ajouté le souverain pontife.

Il avait auparavant salué les représentants des autres Églises chrétiennes et des communautés juive et musulmane, tournant le dos à une autre polémique, déclenchée par la coïncidence de la messe prévue dimanche avec l'anniversaire du plus grand massacre de protestants, commis en France en 1572.

Les jeunes pèlerins, omniprésents depuis lundi dans les rues de Paris, ont par ailleurs continué de mobiliser l'attention des médias, et en particulier des chaînes de télévision, qui ont réservé des dizaines d'heures de programme pour couvrir l'événement en direct. Au point que certains journaux ont pu évoquer «Paris ville ouverte au pape», «accueilli comme une star».

MANDELA «Un pays blanc avec une tête noire» manipulé par l'Occident

SUIITE DE LA PAGE 1

à être le premier chef d'État étranger à rencontrer en prison le leader de la rébellion, Xanana Gusmao. De retour en Afrique du Sud, le président sud-africain a officiellement demandé sa libération.

Maladresses et incohérences

À l'image d'une diplomatie sud-africaine souvent maladroite et rarement couronnée de succès, M. Mandela a froissé des susceptibilités et essuyé plusieurs rebuffades à l'occasion de son intervention. Djakarta a rejeté sa demande de libération de M. Gusmao, et ce dernier a lui-même jugé inappropriée l'initiative personnelle du président sud-africain. Dans l'opération, l'Afrique du Sud a créé un incident diplomatique sans précédent avec le Portugal, ren-

voyant avec fracas l'ambassadeur de ce pays pour cause d'indiscrétion dans le processus de médiation. Furieux, Lisbonne en a profité pour rappeler avec insistance la primauté de l'initiative de paix menée par l'ONU au Timor oriental.

Même en Afrique, la diplomatie sud-africaine ne s'exerce pas sans heurts avec des pays jaloux de la place prise par Pretoria dans les affaires du continent. Les relations entre l'Afrique du Sud et le Nigeria — l'autre prétendant au titre de «géant de l'Afrique» — se sont ainsi récemment tendues un peu plus. Les deux pays sont en froid depuis la campagne menée par Pretoria pour imposer des sanctions contre Abuja à la suite de l'exécution par la junte militaire, en 1995, de l'opposant et écrivain Ken Saro-Wiwa.

Malgré les propos rassurants du président Mandela parlant d'un rapprochement, les relations entre les deux puissances ont connu une nouvelle crise en juillet. Un respon-

sable nigérien a accusé l'Afrique du Sud d'être «un pays blanc avec une tête noire» manipulé par l'Occident.

Quelques jours plus tard, les émissaires envoyés en Afrique du Sud par Abuja pour régler le problème étaient malencontreusement pris pour des immigrants clandestins et arrêtés par la police.

À la maladresse s'ajoute parfois l'incohérence, comme l'a montré, il y a quelques semaines, une autre initiative de Pretoria. Au moment où l'Afrique du Sud relançait ses initiatives de paix, son gouvernement décidait de reprendre les ventes d'armes au Rwanda, interrompues au moment du conflit dans l'ex-Zaïre. C'est que, désireux de s'affirmer comme un infatigable médiateur, le président Mandela doit aussi tenir compte d'une puissante industrie sud-africaine de l'armement, génératrice de revenus non négligeables.